

# Le Balbuzard pêcheur

(*Pandion haliaetus*)

## en Lorraine

Synthèse des  
données 2013 et  
projet d'actions 2014



Lorraine Association Nature  
Janvier 2014



**Lorraine Association Nature (LOANA)**  
**Le Fort – 55140 CHAMPOUGNY**  
[www.lorraine-association-nature.com](http://www.lorraine-association-nature.com)

**Document rédigé en décembre 2013 par LOANA :**

Cécile MOULARD & Nicolas PATIER  
Tel : 06.22.87.61.39  
[lorraine\\_association\\_nature@yahoo.fr](mailto:lorraine_association_nature@yahoo.fr)

**Relecture:**

Michel HIRTZ, Guillaume LEBLANC, Etienne OUVRARD & Cécile BAROTTE

Référence à citer : **MOULARD C. & PATIER N., 2014** – Le Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*), en Lorraine. Synthèse des données 2013 et projet d'actions 2014. LOANA et coordination LPO Lorraine. 36 pages.



## REMERCIEMENTS

---

### **Merci à tous ceux qui se sont engagés en faveur de l'espèce au niveau régional en 2013.**

Un merci particulier à la LPO Mission Rapaces et plus particulièrement à Renaud NADAL, coordinateur national Balbuzard pêcheur, à Michel HIRTZ, du Conseil Général de la Moselle, pour ses conseils avisés, sa relecture et son travail exemplaire pour l'aigle pêcheur au Domaine de Lindre, à Nathalie SIEFERT, Directrice du secteur biodiversité de la Région Lorraine pour son soutien actif à ce projet, à François-Xavier FOUCAUT et Jean-Marc LEFRANC de l'ONCFS, pour les actions réalisées sur le lac de Madine. A Jean-Marc DEBRYCKE et Denis REBADJ pour leur suivi de l'espèce dans le «nord», motivé en 2014 pour engager des actions! A Johan CLAUS du PNRL pour la visite en Forêt de la Reine, on garde espoir pour le retour du balbu !!!

A tous les gestionnaires de base de données et autres professionnels qui nous ont transmis les données de leurs structures respectives : Nicolas HOFFMAN de la LPO Meurthe-et-Moselle pour la base Faune-Lorraine, à Arnaud BRASSELE et Mathieu JUNGER du PNRL pour la base BOMBINA, à Christelle SCHEID du PNR des Vosges du Nord, on croise les doigts pour ton projet d'action locale, ainsi qu'à Christophe COURTE, Benoit PAUL et Mylène TOLLIE du CEN Lorraine.

Merci à tous les photographes qui nous ont mis gracieusement à disposition leurs clichés : HIRTZ M., LEPRON R., PERRODIN G., REBADJ D., SPONGA A., WAHL R.

A Cécile BAROTTE, Joris DUVAL-DE COSTER, Olivier LAMY, Guillaume LEBLANC et Mathilde SARRAZIN de l'association LOANA qui nous ont accompagnés sur le terrain pour le diagnostic des sites.

Et bien évidemment à l'ensemble des observateurs qui ont transmis leurs données, sans qui cette synthèse n'aurait pu être réalisée :

Ambroise D ; Baille R ; Bastien P-E ; Barbier J-P ; Barotte C ; Belleville E ; Braconnier M ; Branjon Y ; Braunberger C ; Bottinelli J ; Burda F ; Brézard J-M ; Carigi P ; Caucanas G ; Carasco Y ; Cathala J-L ; Chaffaux Q ; Charle R ; Claus J ; Collet M ; Colombet C ; Coq S ; Coyer E ; D'agostino R ; Dauverné L ; Demange D ; De Soussa T ; Didier S ; Dubois A ; Dubost Q ; Duval-De Coster J ; Etique M ; Fabing C ; Francois D ; Francois J ; Frene G ; Gama Q ; Gaillard M ; Genin P ; Gille P ; Gosselin F ; Grienenberger M ; Grisvard P ; Grysan M ; Haas G ; Hanotel R ; Harly J-P ; Harma M ; Helwig A ; Henrion O ; Hirtz M ; Hoffmann N ; Hurson L ; Joannès G ; Joly S ; Jorand F ; Jouaville G ; Juppet G ; Junger M ; Kernel A ; Kernel Q ; Knochel A ; Knochel M ; Lach Q ; Lahaye P ; Lamy O ; Landragin D ; Landragin E ; Lang J-P ; Lang L ; Leblanc G ; Lécaille R ; Ledauphin S ; Lefevre S ; Lefranc N ; Legeay C ; Lehalle A ; Lemoine C ; Lepron R ; Lethuillier S ; Lhomer E ; Loup A ; Lusson J-B ; Lutz A ; Malher F ; Matgen O ; Michel H ; Moreau P ; Morel G ; Morvan C ; Muller P ; Muller Y ; Nourrigeon O ; Passetemps F ; Patier N ; Patris X ; Patris Y ; Patron J-B ; Perl J ; Perrin V ; Person C ; Petit D ; Pichenot J ; Pinçon C ; Rebadj D ; Renaud J ; Robert V ; Rohart J-B ; Ronan J ; Saint-Pé M ; Sarrazin M ; Sponga A ; Theodas M-C ; Thiebaut J ; Tollié M ; Vacheron D ; Vallance G ; Vallon R ; Van Der Yeught A ; Vermunt A ; Wilt F ; Williams J ; Weckscheider P.



## SOMMAIRE

---

INTRODUCTION .....	0
I. PRESENTATION DE L'ESPECE .....	1
1. Description .....	2
2. Statut de protection.....	3
3. Biologie.....	3
a. Régime alimentaire.....	3
b. Nidification.....	4
4. Evolution des effectifs de Balbuzard pêcheur en France .....	4
5. Situation actuelle .....	6
a. Situation européenne .....	6
b. Situation nationale.....	7
c. Situation régionale.....	8
II. BILAN DES DONNEES PAR PERIODE .....	9
1. Hivernage .....	10
2. Nidification.....	10
a. Les nicheurs certains .....	11
b. Les nicheurs probables .....	11
c. Les nicheurs possibles.....	11
3. Migration et haltes migratoires .....	12
a. Migration prénuptiale.....	12
b. Migration postnuptiale .....	13
c. Phénologie annuelle de passage .....	15
d. Haltes migratoires.....	16
4. Vulnérabilité et conservation de la population lorraine.....	17
III. ACTIONS DE CONSERVATION ENGAGEES.....	19
1. Choix des secteurs de prospections.....	20
2. Méthodologie relative aux prospections .....	21
3. Fiches actions.....	22
a. Domaine départemental de Lindre .....	22
b. Lac de Madine.....	23
c. Etang de Lachaussée.....	24
d. Forêt de la Reine .....	25
e. Fontoy.....	26



f.	Lisle-en-Barrois .....	27
g.	Vallée de la Meuse.....	28
h.	Vallée de la Meurthe .....	29
i.	Vallée de la Moselle.....	30
IV.	BUDGET .....	31
1.	Dépenses 2013 et prévisionnel 2014.....	31
	CONCLUSION.....	32
	BIBLIOGRAPHIE .....	33
	ANNEXE 1 : Retour de bague .....	35
	ANNEXE 2 : Hivernage d'un individu en Lorraine .....	36

Cette version ne contient pas les annexes 3 et 4 qui présentent les localisations précises et les caractéristiques des arbres supports déjà recensés pour la mise en place de plateformes.

Si vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter directement.



## INTRODUCTION

---

Avec ses grandes ailes coudées et le fort contraste entre les faces supérieures sombres et le dessous clair, le balbuzard, dit aussi «l'Aigle pêcheur», est facilement reconnaissable. Voilier agile, l'observation de ce prédateur est toujours un plaisir des yeux.

Il est présent sur quasiment tous les continents. A l'échelle européenne, la majorité des effectifs se situent dans les pays du Nord (Suède, Russie, Finlande...). En France, il se reproduit principalement dans la région Centre et en Corse ; néanmoins, durant les périodes de migration, des individus sont observés sur l'ensemble de la France.

C'est le cas en Lorraine, où de nombreux oiseaux sont signalés sur l'ensemble de l'année, en migration active et en halte migratoire. Les observations sont majoritairement réalisées sur différents milieux aquatiques de la région. L'objet de ce rapport est de réaliser une synthèse régionale pour analyser la situation actuelle de l'espèce dans la région, et pouvoir ainsi entreprendre des actions de conservation d'envergure régionale

Cette synthèse débute par une brève présentation de l'espèce pour mieux comprendre ses exigences écologiques, puis un historique de l'évolution de ses populations en France continentale depuis sa disparition et en parallèle en Corse. Elle dresse ensuite le bilan des données régionales en fonction des différentes périodes de l'année (hivernage, migration et nidification).

Avec deux couples nicheurs en Lorraine en 2013 (HIRTZ, 2013), il semblerait qu'un nouveau noyau puisse se constituer dans la région. Afin de renforcer cette population, Lorraine Association Nature (LOANA), en partenariat avec la coordination de la Ligue pour la Protection des Oiseaux en Lorraine (LPO 54, 55, 57), propose la mise en œuvre d'actions en faveur de l'espèce pour essayer de déterminer des sites stratégiques à l'échelle de la région. L'objectif étant principalement de sensibiliser les gestionnaires et les professionnels (forestiers, pisciculteurs), à l'aménagement des sites concernés pour inciter de futurs individus nicheurs à s'installer. Ce document établit un premier état des lieux des zones favorables prospectées en 2013, et propose, en fonction des besoins et des problématiques, des actions à décliner en 2014 sur chacun des sites retenus.



*Juvénile perché sur une aire artificielle au Domaine départemental de Lindre : M. HIRTZ*



## ***I. PRESENTATION DE L'ESPECE***

---



*Photo : R. LEPRON*



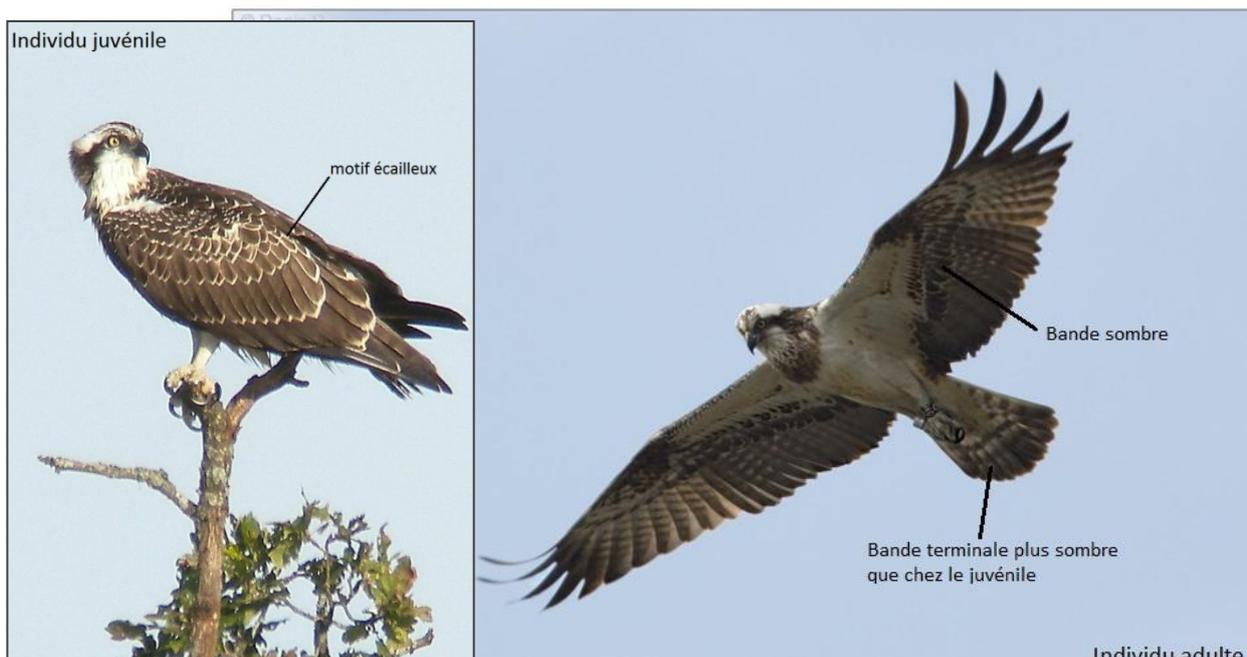
**1. Description**

Classification	
Nom commun :	Balbuzard pêcheur
Nom latin :	<i>Pandion haliaetus</i>
Classe :	Oiseaux
Ordre :	Accipitriformes
Famille :	Pandionidés



Adulte en vol. D. REBADJ

Description	
Envergure	145-170 cm
Longueur	50-58 cm
Poids	Femelle : 1700g ; Mâle : 1400g
Dimorphisme sexuel	Peu marqué. Cependant, la femelle est plus lourde avec un plastron généralement plus foncé (PREVOST, 1982 <i>in</i> NADAL & TARIEL, 2008) et des ailes plus longues.
Identification	C'est un rapace diurne assez grand, avec une dominance de couleurs claires, et un contraste marqué entre le dessus des ailes foncés et le plastron blanc. Ses ailes sont très coudées et assez fines. Ses pattes sont bien adaptées à la pêche : longues avec des serres incurvées et opposées.  La tête est blanche avec un masque noir et des yeux jaunes, un bec long et crochu dont la base est gris bleu.



A gauche : G. PERRODIN ; A droite : D. REBADJ



## 2. Statut de protection

Le Balbuzard pêcheur est considéré comme « rare » au niveau européen en raison du nombre peu élevé d'oiseaux nicheurs. Dans les statuts de conservation, l'espèce est classée à la catégorie SPEC3 (Species of European Conservation Concern, effectifs inférieurs à 10 000 couples) (BirdLife 2004). En France, il est considéré « vulnérable » car les effectifs nicheurs sont inférieurs à 250 couples (ROCAMORA et YEATMAN-BERTHELOT, 1999). Il bénéficie donc à ce titre de différents statuts de protection :

<b>France</b>	Loi de 1976 relative à la Protection de la nature	Tous les rapaces sont protégés.
<b>Europe</b>	Directive oiseaux -Natura 2000-	Annexe I : espèce bénéficiant de mesures spéciales de conservation.
	Convention de Berne -relative à la conservation de la vie sauvage-	Annexe II : espèce strictement protégée.
<b>International</b>	Convention de Bonn -relative à la conservation des espèces migratrices-	Annexe II : espèce à statut de conservation défavorable.
	CITES -convention sur le commerce international d'espèces sauvages menacées d'extinction-	Annexe II : espèce strictement réglementée.

## 3. Biologie

### a. Régime alimentaire

Piscivore, il peut dans de rares occasions si les conditions ne lui permettent pas de pêcher, avoir un comportement alimentaire opportuniste en consommant par exemple de petits oiseaux aquatiques, des micromammifères... (GLUTZ-VON-BLOTZHEIM *et al.*, 1971).

En moyenne la consommation journalière d'un individu adulte est de 400g, composé d'un grand éventail d'espèces. Cependant, cette quantité varie beaucoup au cours de l'année en fonction de ses besoins et des zones de pêche qu'il fréquente (LEMARCHAND *et al.*, 2013).

Pour se nourrir, il utilise différents milieux aquatiques (lacs, étangs, rivières...), sans être gêné par la salinité des eaux de ceux-ci (GEROUDET, 2006). Néanmoins, son mode de pêche lui impose d'avoir des sites d'alimentation avec des eaux claires, pour repérer ses proies en surface.



### **b. Nidification**



Nid naturel. G. PERRODIN

En France continentale, il construit son nid dans de grands arbres qui dominent et lui permettent d'avoir un large champ visuel, généralement dans des zones calmes et dégagées, (parcelles en régénération, lisière de forêt, ...). La plupart du temps, il niche non loin ou au centre de ses territoires de pêche, mais il n'est pas impossible de le voir s'installer à plusieurs kilomètres de ses sites d'alimentation (dans un rayon maximum de 20km - LEMARCHAND *et al.*, 2013).

Son nid est construit à l'aide de branches mortes (transportées principalement par le mâle), et complété en son milieu par des matériaux plus fins (mousse, brindilles...) (GREEN, 1976). C'est un gros ouvrage, que les couples (fidèles au site de reproduction) renforcent chaque année, et qui devient donc de plus en plus imposant.

#### **4. Evolution des effectifs de Balbuzard pêcheur en France**

Comme la plupart des rapaces, le Balbuzard pêcheur a connu de nombreuses persécutions au cours du XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle (tirs des oiseaux en migration, destruction des nids et des couples...), ce qui a entraîné sa disparition en France continentale notamment à cause de son classement comme « gibier nuisible » dans les années 1880.

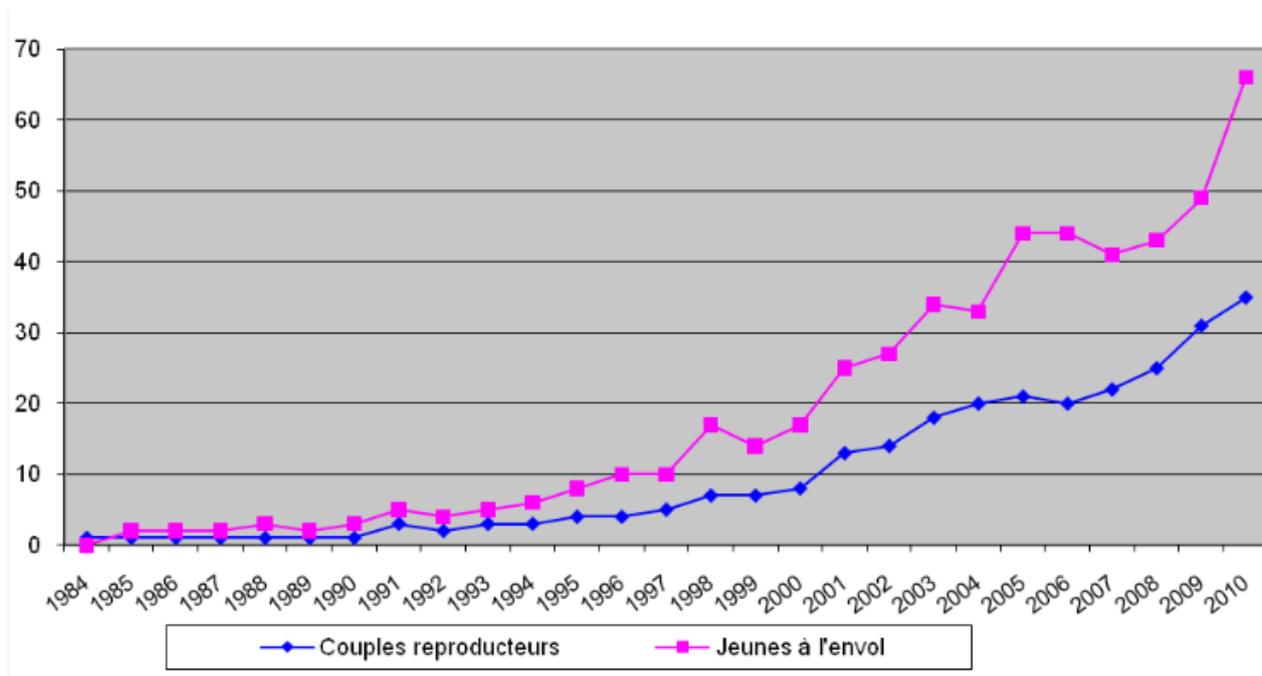
En Corse, il ne restait plus que 3 couples en 1974, seuls survivants de la population nicheuse nationale.

C'est en 1984, que la nidification d'un couple est à nouveau avérée en région Centre en Forêt d'Orléans (45). A partir de ce couple, s'est créé (au cours des années 1980 et 1990) un nouveau noyau de population. Pour soutenir le développement de cette population un premier Plan National de Restauration a vu le jour pour la période 1999-2003. Les actions entreprises ont été concluantes. Seulement 7 couples étaient présents en France continentale en 1999, alors qu'en 2004, 20 couples étaient recensés. La bonne dynamique observée (*cf. graphique 1*), a été rendue possible grâce à la mise en place de diverses actions (mise en place d'aires artificielles, surveillance des couples, amélioration de la qualité des sites de reproduction, sensibilisation des forestiers...).

Actuellement, la France continentale accueille une quarantaine de couples nicheurs.

En ce qui concerne la population Corse, l'évolution est également à la hausse depuis les années 1990 mais de façon beaucoup plus lente : le nombre de couples nicheurs est passé de 20 couples en 1993, à 29 en 2008 (DOMINICI & NADAL, 2009). En 2012, 38 couples sont présents en Corse (DOMINICI, 2012). Ces deux noyaux sont bien distincts puisqu'il n'y a aucun échange de population entre la population continentale et la population corse (THIBAUT *et al.*, 2001).

Face à ces résultats, il a été décidé de mettre en place un deuxième Plan National de Restauration sur la période 2008-2012. Cette fois-ci, l'objectif était de pérenniser le développement de nouveaux noyaux de population à l'échelle de la France. En effet, depuis le milieu des années 2000, des reproductions isolées sont détectées dans plusieurs régions françaises.



Evolution des effectifs du balbuzard sur le continent entre 1984 et 2010.

**Graphique 1 : Evolution des effectifs de Balbuzard pêcheur en France continentale entre 1984 et 2010**

(Source : Balbuzard info n°22/23/24, août 2011)

Bien qu'il y ait une augmentation des effectifs en France continentale, il est important de rappeler que les noyaux de population sont très localisés et que les effectifs nicheurs sont faibles comparés à d'autres pays d'Europe. La population française est encore très vulnérable.

En 2012, le dernier rapport du suivi des espèces nicheuses rares et menacées (ERSM) rend compte de l'évolution de près de 70 espèces, sélectionnées sur la base de leur statut de conservation jugé fragile et préoccupant, ou de leurs effectifs nicheurs particulièrement faibles et localisés (QUAINTENNE *et al.*, 2013).

A ce titre, **le Balbuzard pêcheur occupe la place peu convoitée de la 5<sup>ème</sup> espèce de rapace nicheur la plus rare de France**, après le Pygargue à queue blanche (*Haliaeetus albicilla*) – 1 couple ; le Vautour moine (*Aegypius monachus*) – 28 couples ; l'Aigle de Bonelli (*Aquila fasciata*) – 30 couples ; et le Gypaète barbu (*Gypaetus barbatus*) - 46 couples ; loin derrière le Vautour percnoptère (*Neophron percnopterus*) - 93 couples ; l'Elanion blanc (*Elanus caeruleus*) - 120 couples ; et le Faucon crécerellette (*Falco naumanni*) - 330 couples. De plus, l'ERSM précise que les effectifs de Balbuzard pêcheur ont régressé en 2012, après le record de 72 couples de 2011. En Corse, la très faible productivité de l'espèce depuis 2009 sur l'île (1,03 jeune/couple contre 1,84 sur le continent) n'a pas permis de poursuivre le programme d'expédition de jeunes vers la Toscane. Les causes de ce mauvais succès reproducteur sont liées à une forte pression de dérangement par les bateaux sur les sites (DOMINICI, 2012), exacerbées par des épisodes de pluies glaciales perturbant l'éclosion des œufs au printemps.

**Mettre en place des actions de conservation en faveur du Balbuzard pêcheur reste une priorité. Il convient de favoriser la colonisation d'autres territoires par l'espèce, en lien avec la dynamique des populations du Nord de l'Europe, et avec la disponibilité de sites favorables à la reproduction.**



## 5. Situation actuelle

### a. Situation européenne



**Carte 1 : Carte de distribution et statut des populations du Balbuzard pêcheur en Europe, mis à jour en 2013.** Repris de BirdLife International (2004) et modifiés d'après DENNIS (2008) et Schmidt, Dennis & Saurola in prep.) Source : STRAHM & LANDENBERGUE, Nos Oiseaux, 2013.

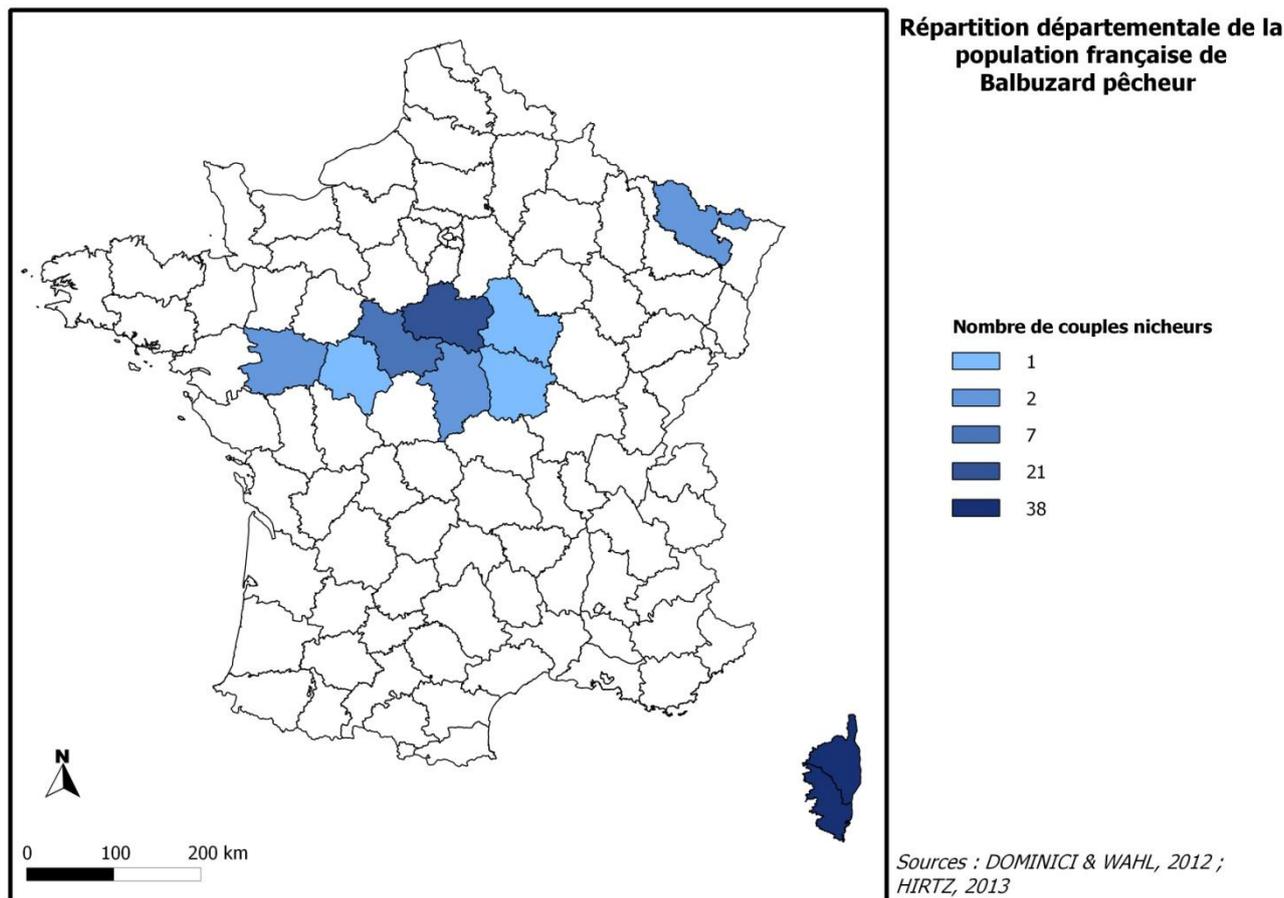
Nombre de couples nicheurs en Europe	
Suède : 3500	Biélorussie : 150
Russie : 3000	Écosse : 130
Finlande : 1200	Lettonie : 130
Allemagne : 500	Pologne : 75
Norvège : 180	Estonie : 45

Deux configurations se distinguent au niveau européen : dans les pays du Nord de l'Europe les populations sont stables ou en progression, alors que les populations méridionales sont plutôt petites et dispersées. L'espèce a néanmoins une bonne dynamique depuis les années 1970 sur l'ensemble de ces pays grâce aux actions mises en œuvre en sa faveur : protection des sites de nidification, création d'aires artificielles, ainsi que des réintroductions dans quatre pays européens (Angleterre, Espagne, Italie, et Portugal).

Source : Dossier de presse, Colloque international Balbuzard, 2013



**b. Situation nationale**



**Carte 2 : Répartition nationale du Balbuzard pêcheur en 2012. (Données de 2013 pour la Moselle - 57)**  
 (Source : Q-GIS 1.8.0-Lisboa- LOANA / C. Moulard, 2013)

	Départements ou Région naturelle	Couples nicheurs	Couples reproducteurs	Jeunes à l'envol
<b>En France continentale</b>	Loiret	20	33	61
	Loir-et-Cher	5		
	Sologne orientale	5		
	Indre-et-Loire	1		
	Maine-et-Loire	2		
	Moselle	2		
	Nièvre	1		
	Yonne	1		
<b>Corse</b>	/	38	28	12

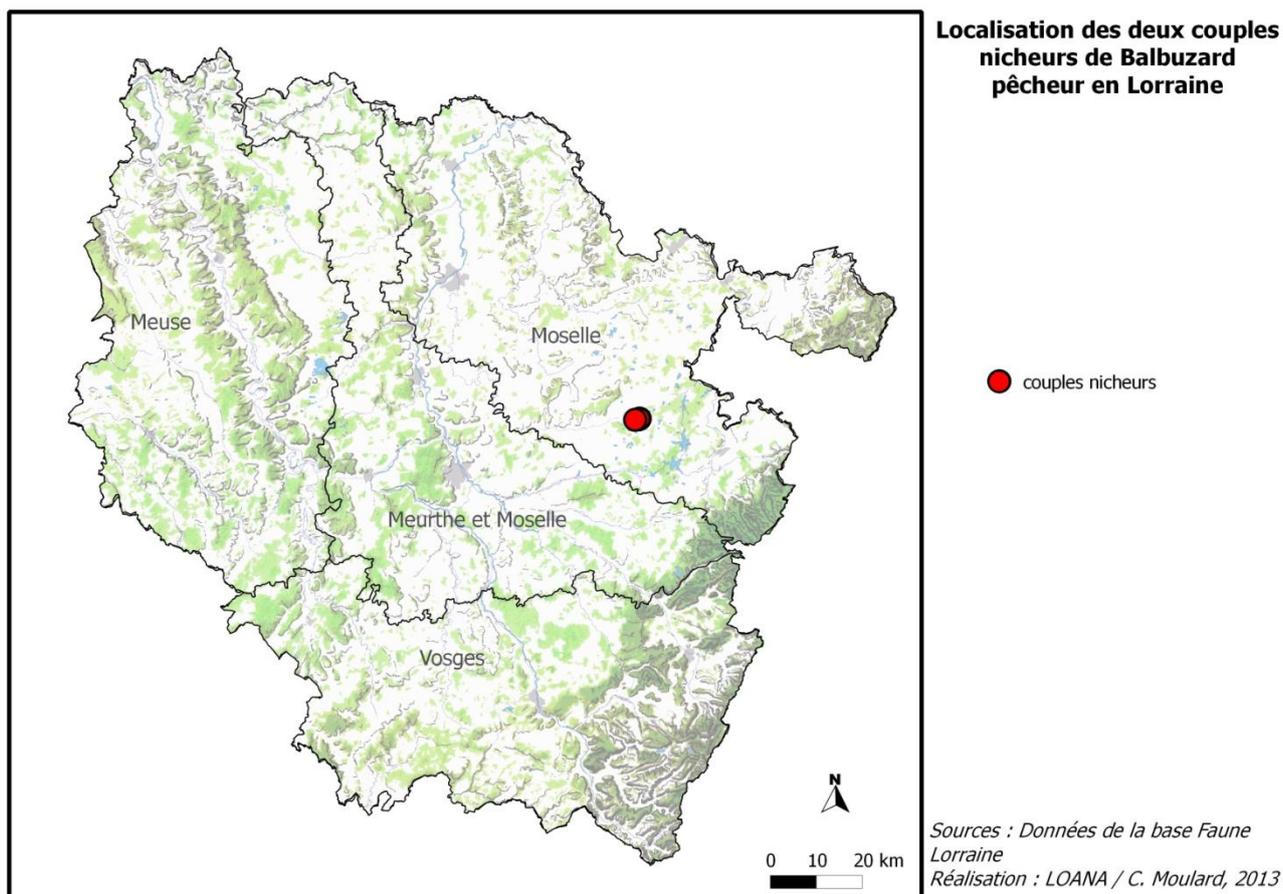
Source : Bilan de la reproduction 2012, mis à jour pour le département de la Moselle en 2013. Repris de DOMINICI & WAHL, 2012 et modifié d'après HIRTZ, 2013.

La population nicheuse se divise en deux noyaux de population : la région Centre (principalement en forêt d'Orléans, Domaine de Chambord et Sologne) et la Corse (principalement sur la côte Ouest).

Mais depuis quelques années, des reproductions isolées sont également observées dans d'autres départements : en Indre-et-Loire, Maine et Loire, Moselle, ...



### c. Situation régionale



**Carte 3 : Répartition régionale du Balbuzard pêcheur en 2013**

(Source : Q-GIS 1.8.0-Lisboa- LOANA / C. Moulard, 2013)

En Lorraine, on comptabilise à ce jour 2 couples nicheurs, tous deux sur le secteur de l'étang de Lindre (57). En 1999, dans le cadre du Plan National de Restauration, le Conseil Général de la Moselle et l'ONF ont mis en place un programme pour favoriser la réinstallation du Balbuzard pêcheur sur le site départemental du Domaine de Lindre. Trois plateformes artificielles furent installées, il a fallu attendre 2008 pour voir le premier couple construire une aire sur l'une d'entre-elles. Dès 2009, le couple mène un jeune à l'envol, et depuis la reproduction a réussie chaque année (jusqu'à cette année 11 jeunes se sont envolés - HIRTZ, 2013).

L'origine des deux oiseaux est connue (les deux individus sont bagués) :

- la femelle est née en juillet 2003 dans l'Est de l'Allemagne ;
- le mâle est né en juillet 2005 dans l'Est de l'Allemagne également.

En mai 2013, un deuxième couple a pris possession d'une autre plateforme construite en 2009. Le succès de reproduction fut immédiat puisque le couple a mené deux jeunes à l'envol cette année (HIRTZ, 2013). Pour ce couple, seule l'origine de la femelle est connue, elle a été baguée en Forêt d'Orléans en juin 2009 par Rolf WAHL.

« Cette bonne nouvelle est l'occasion de rappeler la chronologie de l'installation du balbuzard en région Centre et d'en faire le parallèle avec les observations faites en Moselle pour montrer la lenteur et donc la fragilité de cette dynamique. Dans le Loiret, le premier couple avait été repéré en 1984. En 1985, pour la première fois, des jeunes prenaient leur envol. Il avait fallu attendre 1991, soit 6 ans après la première reproduction réussie, pour voir un second couple produire des jeunes. » (propos LPO Mission Rapaces).



## ***II. BILAN DES DONNEES PAR PERIODE***

---



*Photo : R. LEPRON*



### 1. Hivernage

L'hivernage de l'espèce en Lorraine reste exceptionnel, aucun individu n'a été observé cette année sur l'ensemble de la période.

Cependant, en 2011 un individu hivernant avait été signalé sur un étang de la commune de Metzging (57) (observé deux fois entre novembre et décembre - cf. Annexe 2).

Sollicitée par la LPO Mission Rapaces dans le cadre d'une synthèse sur l'hivernage du Balbuzard pêcheur en France continentale, LOANA a transmis cette information. Cette donnée sera intégrée dans le bulletin du Plan National d'Action sous forme d'une synthèse nationale sur l'hivernage du balbuzard en France continentale.

### 2. Nidification

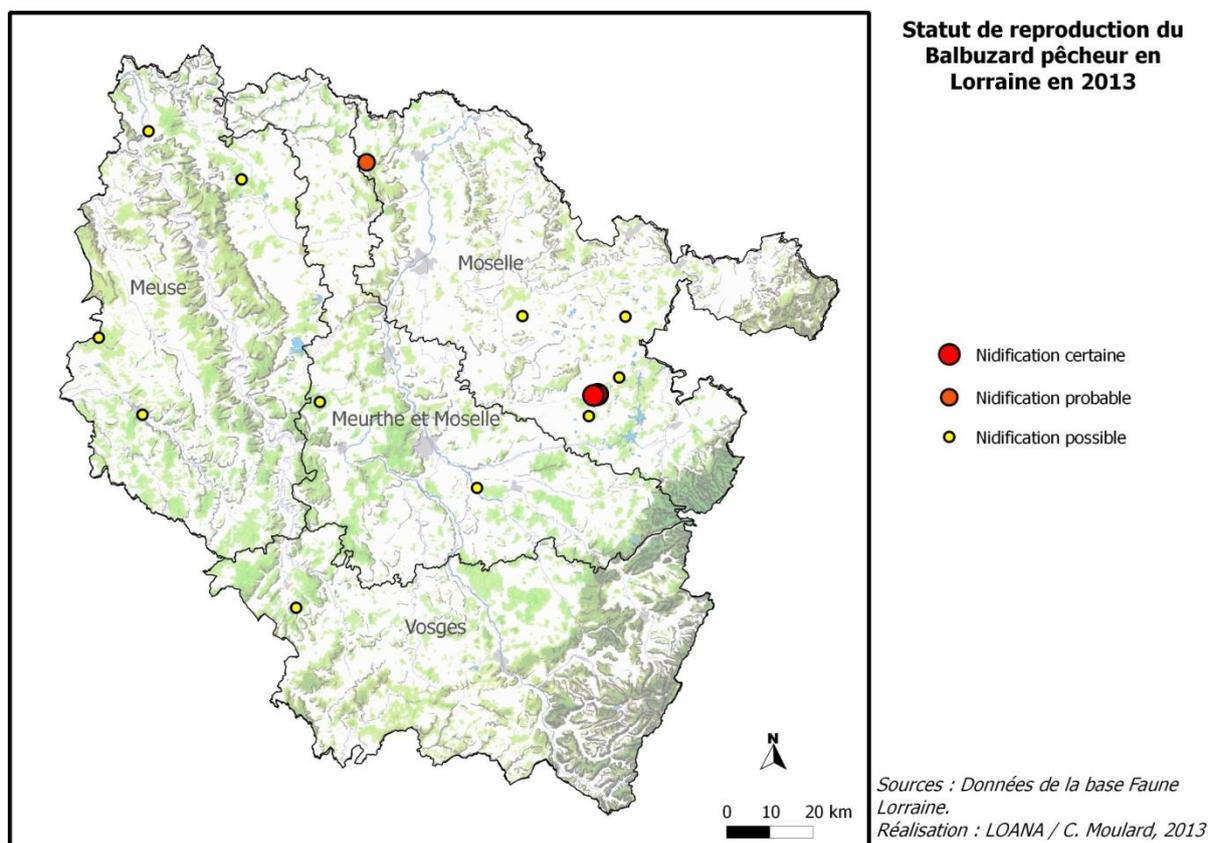
Nombre d'observations sur toute la période : 22

Première observation : 1er mai

Dernière observation : 30 juin

Les critères de nidification utilisés pour définir les statuts sont ceux de l'EBCC Atlas of European Breeding Birds (HAGEMEIJER & BLAIR, 1997) :

- nicheur possible : individu ou couple observé dans un habitat favorable à la nidification ;
- nicheur probable : individu observé sur le même territoire à au moins 8 jours d'intervalles ;
- nicheur certain : nid avec reproduction avérée (œufs, jeunes à l'envol, transport de nourriture...).



**Carte 4 : Répartition et statuts des individus en période de reproduction pour l'année 2013**

(Source : Q-GIS 1.8.0-Lisboa- LOANA / C. Moulard, 2013)



### **a. Les nicheurs certains**

Deux couples nicheurs certains, sont localisés sur le Domaine départemental de Lindre (57) :

- le couple présent sur le site depuis 2008, a mené deux jeunes à l'envol cette année en 2013 (HIRTZ, 2013) ;
- un deuxième couple s'est installé cette année à proximité du premier couple : le succès fut immédiat puisque deux jeunes ont aussi pris leur envol (HIRTZ, 2013).

### **b. Les nicheurs probables**

Un nicheur probable a été contacté ce printemps 2013 :

Sur la commune de Fontoy (57), un couple a été vu à plusieurs reprises, sur l'étang de *la Haye Chaperon*. La première observation du couple date du 25/03/2013, où un des individus transportait une branche dans ses serres. Cette période correspond tout à fait aux dates d'installation des couples sur les sites de nidification. Ensuite, deux oiseaux ensemble ont été vus sur l'étang à 4 reprises jusqu'au 09/04/2013. Le 01/05/2013, un seul individu est revu en stationnement sur l'étang.

L'analyse des photos de Denis REBADJ a montré que les deux individus étaient adultes et qu'un des deux était originaire du Nord-est de l'Allemagne (oiseau bagué, cf. *annexe 1*). Ayant l'âge requis pour se reproduire, ces oiseaux pouvaient potentiellement élever des jeunes.

Toutes ces observations laissent envisager une «possible» tentative de construction de nid sur cet étang ou en périphérie, mais qui n'aurait probablement pas abouti. Chez le Balbuzard pêcheur, il n'est pas rare que pour leur première tentative de nidification, les oiseaux construisent une aire d'essai sans y pondre (NADAL & TARIEL, 2008). Généralement, comme ce fut le cas pour les couples du Domaine de Lindre, l'année suivante ils peuvent reprendre cette même aire. Les oiseaux, plus expérimentés mènent alors à bien leur nidification.

### **c. Les nicheurs possibles**

L'espèce étant semi-coloniale, la présence de deux couples cantonnés attire irrémédiablement d'autres oiseaux en quête d'un nouveau territoire. Les statuts « nicheurs possibles » sont bien plus importants sur le réseau d'étangs du Domaine de Lindre qu'ailleurs dans la région (6 observations). Toutefois, certaines observations concernent probablement les oiseaux des couples « nicheurs certains ».

De ce fait, pour pouvoir quantifier le nombre de « nicheurs possibles » hors de ce périmètre, nous nous sommes attachés à prendre en considération les observations se trouvant hors d'un rayon de 20 km autour des couples connus du domaine de Lindre, puisqu'il est admis que le domaine vital d'un individu peut s'étendre jusqu'à 20km (LEMARCHAND *et al.*, 2013).

En suivant les critères de nidification, chaque observation isolée en période de nidification correspond à un nicheur possible. En prenant en compte ce paramètre, neuf nicheurs possibles ont été identifiés.

Les différentes localisations des individus observés :

- Forêt de la Reine : *Étang Romé* (54) ;
- Rosières-aux-Salines: *Les Bassins* (54) ;
- Billy-sous-Mangiennes : *Bois du Blanc Estoc* (55) ;
- Lisle-en-Barrois : *Étang des Brauzes* (55) ;
- Milly-sur-Bradon : *Sablières MCA* (55) ;



- Savonnières-devant-Bar : *Zone industrielle des Poutots* (55) ;
- Many : *Étang de Bouligny* (57) ;
- Petit-Tenquin : *Hilspricher Stueck* (57) ;
- Tilleux : *Chalêtre* (88).

Parmi ces sites, deux sont particulièrement intéressants :

- *l'étang des Brauzes* : 3 observations entre le 22/03 et le 21/04/2013 (un seul individu vu en vol) et le 16/05/2013 deux oiseaux ont été observés posés dans un chêne (en pleine période de nidification). Ce site semble aussi apprécié par l'espèce en période de migration comme zone de gagnage (au mois de septembre, 6 observations d'individus en pêche) ;

- *l'étang Romé* : un individu a été observé le 09/05/2013, posé dans un arbre qui avait été identifié comme «arbre support» lors des prospections hivernales de Lorraine Association Nature (LOANA) en 2013. Cependant, la présence d'un «tonne-fort» en période de reproduction, rend impossible toute nidification de l'espèce à cause du dérangement bien trop important que génère cette installation.

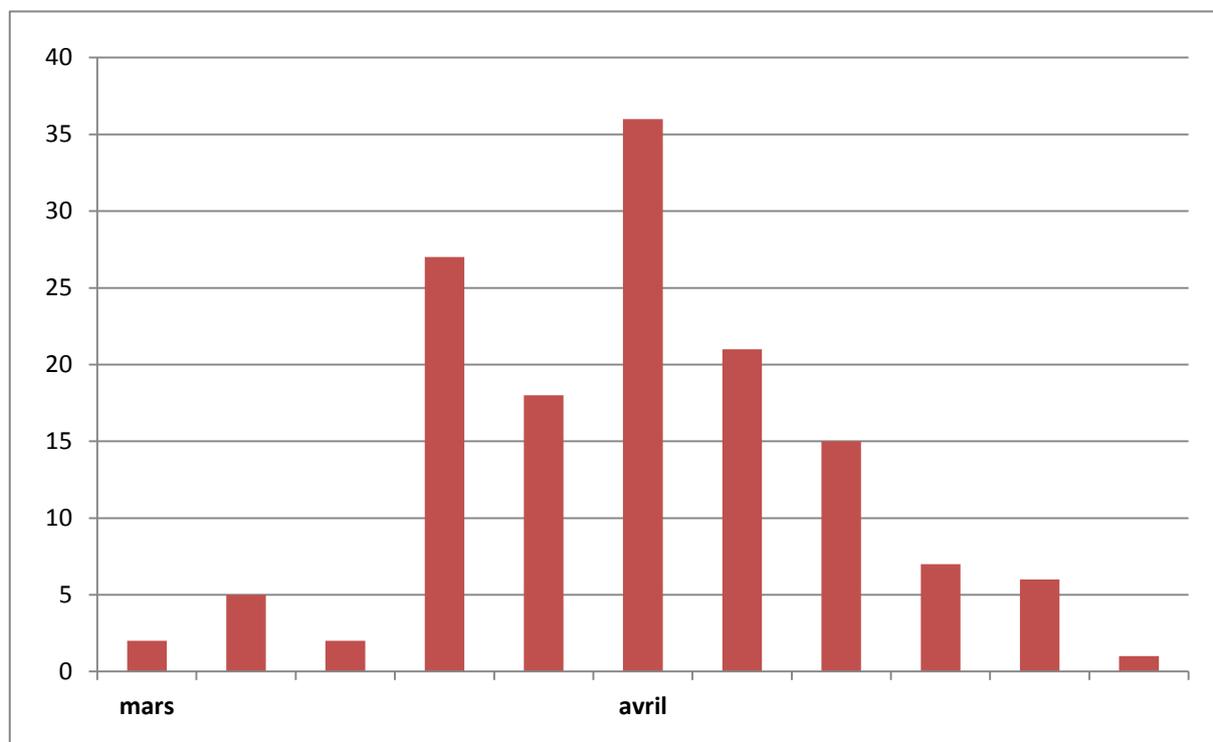
### 3. Migration et haltes migratoires

#### a. Migration prénuptiale

Nombre d'observations sur toute la période : 140

Première observation : 10 mars 2013

Dernière observation : 28 avril 2013



**Graphique 2 : Phénologie de passage prénuptial du Balbuzard pêcheur en Lorraine (en 2013), répartition des observations par pentade** (Sources : données des bases Faune Lorraine, BOMBINA, et CEN Lorraine ; réalisation : LOANA / C. Moulard, 2013)

De manière globale, la majorité des observations de Balbuzard pêcheur se déroule de la mi-mars à la mi-avril, avec un pic d'observations du 1<sup>er</sup> au 5 avril (36 observations pour 39 individus observés).

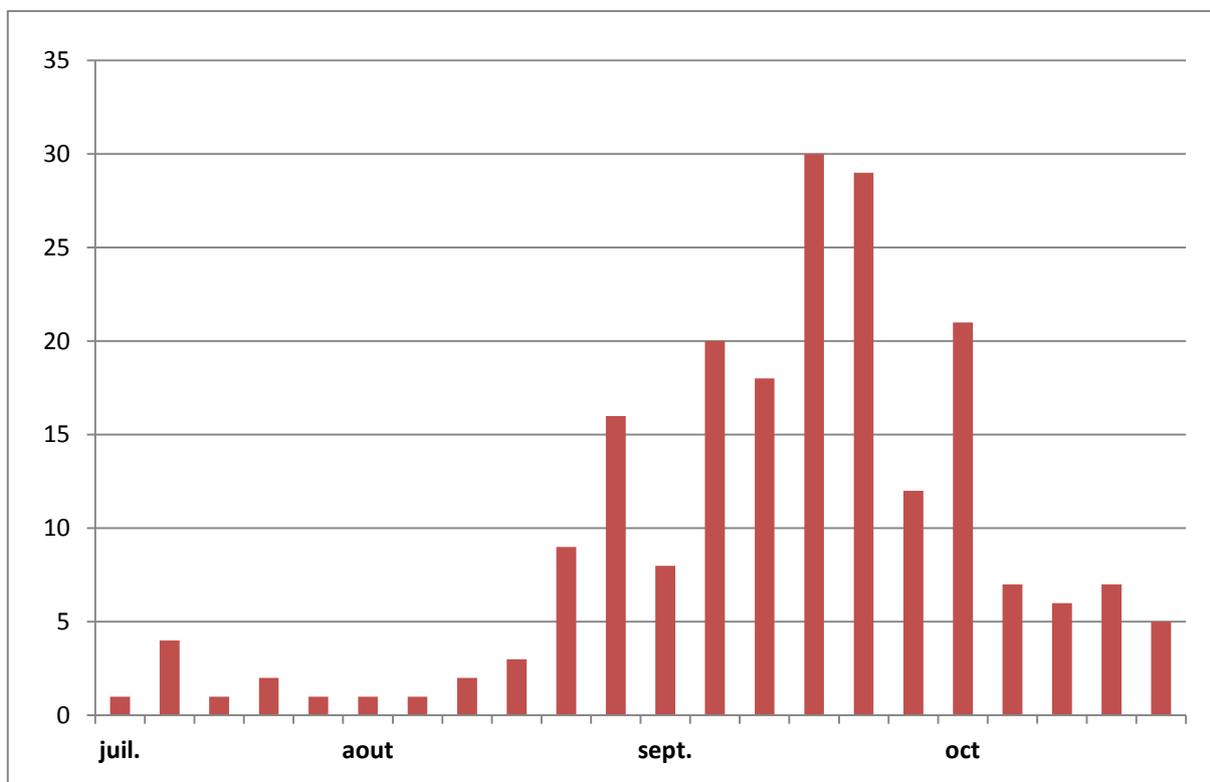


### **b. Migration postnuptiale**

Nombre d'observations sur toute la période : 203

Première observation : 7 juillet 2013

Dernière observation : 29 octobre 2013



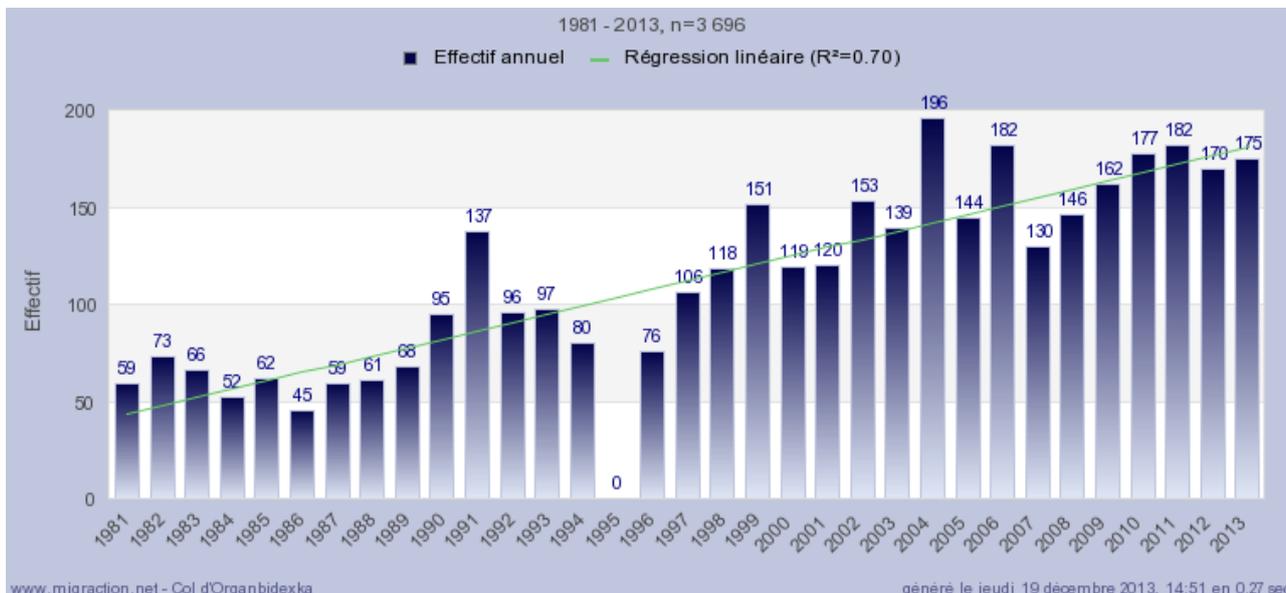
**Graphique 3 : Phénologie de passage postnuptial du Balbuzard pêcheur en Lorraine (en 2013), répartition des observations par pentade** (Sources : données des bases Faune Lorraine, migration.net, BOMBINA, CEN Lorraine et PNR des Vosges du Nord ; réalisation : LOANA / C. Moulard, 2013)

En période de migration postnuptiale, sur l'ensemble de la région, la majorité des observations s'effectue entre la fin du mois d'août et le début du mois d'octobre, avec un pic d'observations au mois de septembre, entre le 13 et le 22 (59 données pour un total de 73 individus observés). Ce pic correspond à la date moyenne de passage sur le camp de migration de la Colline de Sion (*cf. ci-dessous*) : qui est cette année le 17 septembre (migration.net).

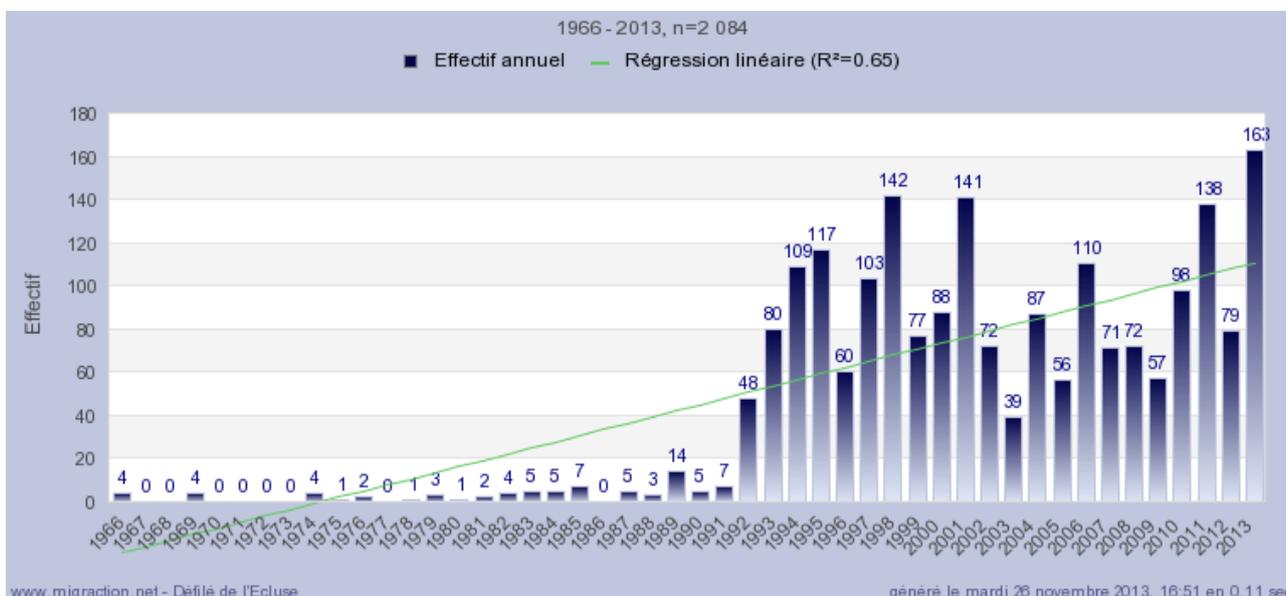
Sur l'ensemble de la période, le maximum d'individus (18) a été observé sur la commune de Vaudémont (54). Depuis 2010, sur cette localité, LOANA effectue quotidiennement un suivi de migration postnuptiale au niveau de la Colline de Sion du 15 août au 15 novembre du lever du soleil jusqu'à 13h. Cette assiduité sur le terrain explique le nombre de Balbuzards pêcheurs comptabilisés sur ce site. Cette commune étant située loin de tout réseau hydrographique majeur, l'espèce n'utilise donc pas exclusivement ceux-ci pour migrer.

En 2013, par rapport aux années précédentes de suivi, on ne remarque pas de changement significatif des effectifs. Cependant, le nombre d'individus comptés sur ce site est trop faible pour tirer des conclusions sur la dynamique de l'espèce.

Si on s'intéresse aux deux sites de migration français où passe le plus de Balbuzards pêcheurs durant cette période (le Col d'Organbidexka (64) et le Défilé de l'Ecluse (74) - Migration.net, 2013), on remarque une augmentation significative des individus comptabilisés (*cf. Graphique n°3 et 4*).



**Graphique 4 : Evolution des effectifs de Balbuzard pêcheur au Col d’Organbidexka (64) entre 1981 et 2013.**  
(Source : migration.net)



**Graphique 5 : Evolution des effectifs de Balbuzard pêcheur au Défilé de l’Ecluse (74) entre 1966 et 2013**  
(Source : migration.net)

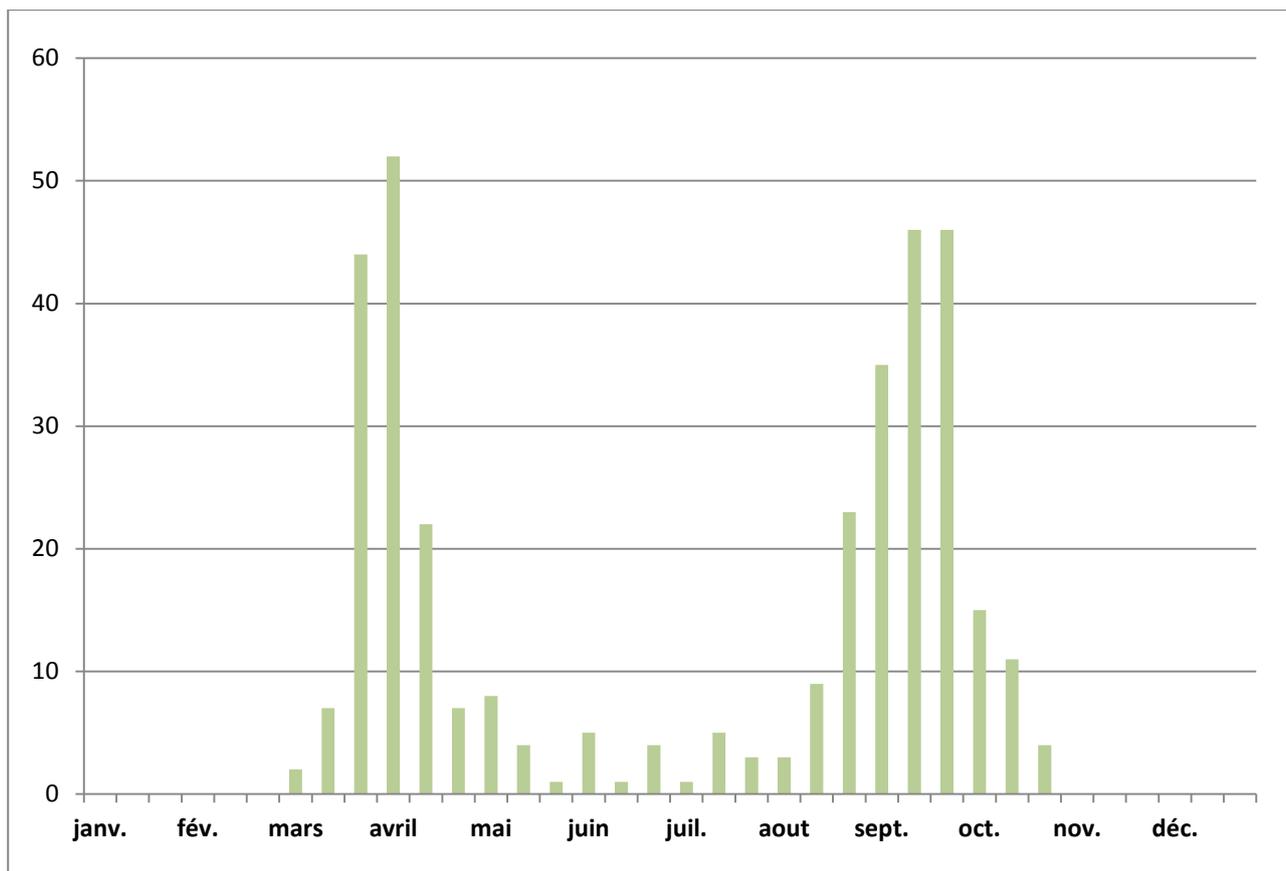
Pour rappel, les balbuzards migrent sur un large front à travers les terres et les mers. Contrairement à d’autres espèces, ce rapace est peu enclin à se concentrer dans les sites de traversée majeurs (NADAL & TARIEL, 2008).

Toutefois, le marquage par balise Argos a montré qu’une partie des individus anglais traverse la France du Nord-est au Sud-ouest en passant par les cols pyrénéens (ospreys.org.uk). Pour certains, ils sont comptabilisés au Col d’Organbidexka. Tandis que l’étude de la migration des balbuzards fennoscandiens montre plutôt une autre voie de migration plus à l’est (SAUROLA, 2013). Pour certains ils sont alors comptabilisés au Défilé de l’Ecluse.

L’évolution à la hausse de ces deux sites met bien en évidence la dynamique positive de l’espèce dans les pays nord européens. Les effectifs comptés au Col d’Organbidexka sont passés de 59 à 175 entre 1981 et 2013 (soit une hausse de 196 %). Pour le Défilé de l’Ecluse ils sont passés de 48 à 163 entre 1992 et 2013 (soit une hausse de 239 %).



**c. Phénologie annuelle de passage**

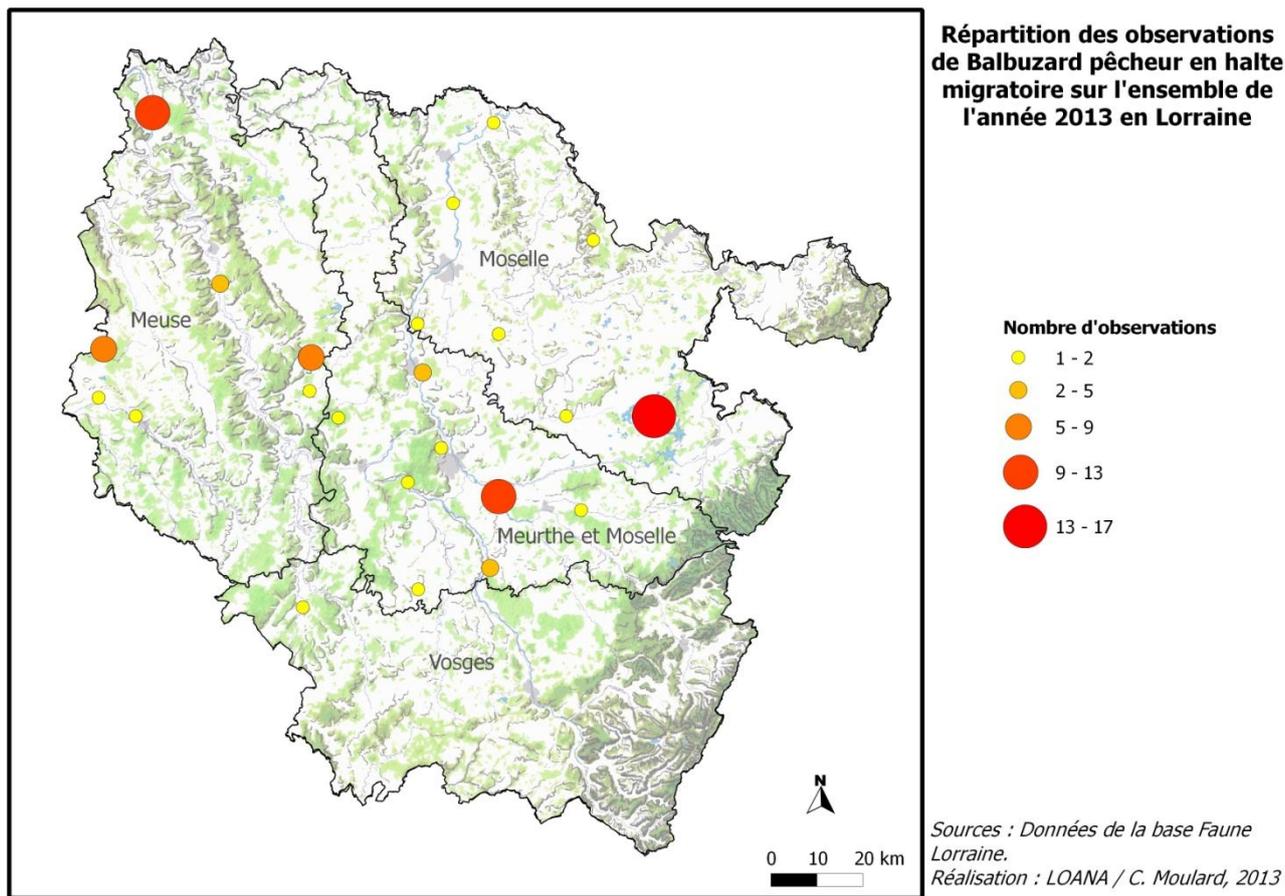


**Graphique 6 : Phénologie de passage du Balbuzard pêcheur en Lorraine (en 2013), répartition des observations par décade** (Sources : données des bases Faune Lorraine, migration.net, BOMBINA, CEN Lorraine et PNR des Vosges du Nord ; réalisation : LOANA / C. Moulard, 2013)

La majorité des observations de Balbuzard pêcheur en Lorraine est effectuée pendant les périodes de migration, et plus particulièrement celle postnuptiale. Ceci s'explique par le fait que lors de la migration postnuptiale, les individus sont moins pressés de retourner sur leurs sites d'hivernage, ils restent donc plus longtemps en halte migratoire, ce qui accroît les probabilités de les observer. Au contraire, durant la migration pré-nuptiale, les individus se déplacent rapidement pour rejoindre leur site de nidification et s'accoupler.



#### d. Haltes migratoires



**Carte 5 : Répartition régionale des observations d'individus en halte migratoire**  
(Source : Q-GIS 1.8.0-Lisboa- LOANA / C. Moulard, 2013)

La carte n°5 ci-dessus présente par ordre d'importance les sites pour lesquels des observations d'individus en halte migratoire ont été réalisées sur l'ensemble de l'année 2013 en Lorraine. Seules les observations d'oiseaux posés, en chasse ou en pêche, ont été considérées comme halte migratoire. Ces observations ont l'avantage de présenter aussi une certaine attractivité des milieux concernés, qui répondent en partie aux exigences de quiétude et de ressource alimentaire de l'espèce.

Logiquement, la zone autour du Domaine départemental de Lindre ressort, du fait de la présence des deux couples nicheurs dans ce secteur. **Sachant que c'est une espèce semi coloniale, les actions de conservation sont à réaliser en priorité dans ce secteur de manière à favoriser le renforcement de cette micro-population.**

D'autres secteurs géographiques semblent aussi très favorables dans la région :

- en vallée de Meurthe, le secteur aux alentours de Rosières-aux-Salines (13 observations) ;
- en vallée de Meuse, le secteur de Stenay-Mouzay (11 observations) ;
- le Lac de Madine (7 observations) ;
- la ZPS « Forêts et étangs d'Argonne et vallée de l'Ornain », et notamment l'étang des Brauzes (6 observations) ;
- en vallée de Moselle, le secteur de Haussonville-Chamagne (4 observations).



#### 4. Vulnérabilité et conservation de la population lorraine

En période de nidification, il y a deux nicheurs probables et 9 observations de nicheurs possibles. Parmi celles-ci certaines données sont à relativiser, notamment en début et en fin de saison de reproduction. Il est très probable qu'une majorité de ces observations concerne des individus non reproducteurs qui s'attardent en halte migratoire dans la région ou qui reviennent tôt en saison pour estiver (individus en échec de reproduction). Toutefois, ceci montre un certain intérêt de l'espèce pour la région.

**L'arrivée, cette année, d'un second couple nicheur en Moselle est encourageante et exceptionnelle de par l'origine d'un de ces oiseaux. Un des adultes reproducteurs s'avère être de la région Centre. Comme précédemment évoqué, les oiseaux du premier couple nicheur, installé depuis 2008, sont originaires d'Allemagne. Avec ces deux couples, un noyau franco-allemand vient de voir le jour.**

Cette dynamique engagée peut, à terme, favoriser l'installation d'autres couples nicheurs venant renforcer l'effectif nicheur continental et accentuer la dynamique européenne avec les populations nordiques.

**Cependant, ce petit noyau lorrain reste encore précaire et très vulnérable : un mauvais coup de vent et les aires s'écroulent, la mort prématurée d'un oiseau nicheur (électrocution, tir,...), ou encore un dérangement intempestif... et la population régionale disparaît et toute sa dynamique associée ! Il est donc primordial de la soutenir et de favoriser l'installation de nouveaux couples dans la région.**

La philopatrie des balbuzards est très développée. Une étude suédoise montre que la moitié des jeunes balbuzards s'installent à moins de 100km de leur lieu de naissance (ÖSTERLÖF, 1977). En région Centre, l'accroissement de la population s'est faite grâce aux individus issus des premières nichées et au recrutement d'oiseaux extérieurs (environ 25% des oiseaux nicheurs sont originaires d'Allemagne) (SCHMIDT & WAHL, 2001). En Lorraine, l'année 2013 a vu naître le 11<sup>ième</sup> jeune balbuzard. Les années à venir verront le retour des premiers jeunes oiseaux nés en Lorraine qui chercheront à leur tour à se reproduire dans la région.

La Lorraine abrite de nombreux secteurs pouvant répondre aux besoins écologiques de l'espèce. De part sa localisation géographique, elle bénéficie aussi d'une situation idéale à l'accueil d'une nouvelle population pouvant être renforcée par des oiseaux d'origine allemande et/ou de la région Centre.

Une gestion appropriée des sites peut s'avérer efficace sur le long terme. L'exemple du Domaine départemental de Lindre montre que la mise en place de plateformes favorise l'installation de couples nicheurs. C'est le cas pour les deux couples présents actuellement. C'est un recours efficace à l'absence d'arbres porteurs dans des sites favorables (quiétude, ressource alimentaire suffisante...). Ces plateformes (garnies d'une ébauche de nid) incitent les individus (notamment les jeunes) à s'installer dans des secteurs non colonisés par l'espèce. En tant qu'espèce semi-coloniale, les nouveaux couples s'installent plus facilement sur des sites où ils soupçonnent la



Aire artificielle : A. SPONGA



présence d'autres individus, et la vue d'aires propices les leurre sur la présence de congénères. Par un choix accru d'aires propices, celles-ci diminuent la compétition intra-spécifique, et par la même occasion augmentent le succès reproducteur.

Une étude de BARBRAUD (2011) sur le nombre moyen de jeunes à l'envol entre 2006 et 2011, a montré l'impact significatif du site de nidification et notamment le rôle des aires artificielles dans la dynamique observée. Les expériences dans d'autres pays européens le montrent également. En Finlande, la mise en œuvre du Projet Pandion en 1971 (ayant pour but de suivre les évolutions annuelles ainsi que les tendances à long terme de la taille des populations et de leur productivité) a participé à l'accroissement des populations entre 1982 et 1994, et participe aujourd'hui à sa stabilité. Cette tendance positive est due à différentes actions et notamment à la mise en place de plateformes artificielles : actuellement 45 à 50 % des Balbuzards pêcheurs finlandais se reproduisent sur celles-ci (SAUROLA, 2013). En Allemagne, le développement des populations est également imputable (en partie) à l'installation de ces aires (SCHMIDT-ROTHMUND, 2013).



### **III. ACTIONS DE CONSERVATION ENGAGEES**

---



*Balbuzard pêcheur : D. REBADJ*



Pour optimiser les chances de voir de nouveaux couples s'installer dans la région, il est primordial d'engager des actions de conservation sur les sites les plus favorables. Il est donc indispensable de prospecter différents sites au préalable, pour que ceux-ci correspondent aux exigences écologiques de l'espèce.

### 1. Choix des secteurs de prospections

Pour orienter les secteurs qui font actuellement l'objet de prospections spécifiques, nous avons retenu les zones selon un nombre de données conséquentes, soit les sites censés être les plus attractifs pour l'espèce dans la région.

Il est évident que la pression d'observation diffère localement d'un secteur à l'autre. Certaines zones souvent à proximité des grandes agglomérations sont mieux couvertes par les observateurs régionaux tandis que pour d'autres, les observations restent plus ponctuelles. C'est pour cela que cette liste n'est pas basée uniquement sur ce critère quantitatif (tenant compte du nombre d'observations par site), mais qu'elle prend également en compte la qualité des milieux.

Les zones retenues :

- le site où l'espèce est présente actuellement : Domaine de Lindre ;
- le secteur de Fontoy : où l'espèce a été jugée nicheur probable ;
- les sites de présence historique : forêt de la Reine, étang de Lachaussée ;
- les secteurs significatifs de halte migratoire : lac de Madine, ZPS « Forêts et étangs d'Argonne et vallée de l'Ornain », un tronçon en vallée de Meurthe, un tronçon en vallée de Meuse et un tronçon en vallée de Moselle.

Certains de ces sites ont déjà été prospectés en 2013. Il convient donc de continuer les repérages de terrain sur ces secteurs et sur les nouveaux retenus afin d'appréhender leur capacité à accueillir de manière durable des couples, et si besoin réfléchir en lien avec les gestionnaires à la mise en place de plateformes.

Le tableau suivant regroupe les différents sites retenus :

Sites	Observations en période de migration				Observations en période de nidification	
	Prénuptiale		Postnuptiale		En halte	En vol
	En halte migratoire	En vol	En halte migratoire	En vol		
Domaine de Lindre	4	9	7	10	6	5
Lac de Madine	2	3	5	12	/	/
Etang de Lachaussée	/	8	/	9	/	/
Forêt de la Reine	/	1	/	1	1	/
Lisle-en-Barrois ( <i>Etang des Brauzes</i> )	1	5	5	3	1	/
Fontoy ( <i>Etang de la Haye Chaperon</i> )	5	/	/	/	1	/
Vallée de la Meurthe : secteur de Rosières-aux-Salines (env. 10 km)	2	5	11	15	/	1
Vallée de la Moselle: secteur de Haussonville-Chamagne (env. 20 km)	1	8	3	12	/	/
Vallée de la Meuse : secteur de Stenay-Mouzay (env. 15 km)	1	20	10	9	/	1

**Tableau 1 : tableau récapitulatif des observations d'individus en halte et en vol selon les sites favorables**

(Source : données des bases Faune Lorraine, BOMBINA et du CEN Lorraine)



## 2. Méthodologie relative aux prospections

Les prospections visent à diagnostiquer les milieux pour définir leur capacité d'accueil (ressources alimentaires, quiétude, présence d'arbres pour nicher,...) et si besoin localiser des arbres favorables à l'installation d'une plateforme. Dans ce contexte, il est nécessaire que l'arbre soit relativement grand (entre 15 et 25 m) pour supporter l'imposant nid et offrir un champ visuel satisfaisant au couple nicheur. Pour répondre à ce dernier paramètre, primordial à l'installation de l'espèce, l'arbre doit avoir une situation dominante dans le milieu et les abords dégagés. Dans l'idéal, les sites sélectionnés seront à proximité des lieux de pêche, en lisières de forêt, aux abords d'éclaircies, ou encore dans des parcelles en régénération. Les critères retenus ci-dessus correspondent aux exigences écologiques de l'espèce (GEROUDET, 2006).

Pour chaque zone retenue, une fiche action est établie (voir pages suivantes) présentant les actions déjà entreprises sur certains sites en 2013 (diagnostic des zones, repérage des arbres favorables, rencontre des gestionnaires,...) et celles à réaliser en 2014.

Pour les arbres susceptibles d'accueillir une aire, tous les détails (localisation, état de l'arbre, milieu,..) sont précisés en annexe n°3 et 4.



*Nid sur une aire artificielle du Domaine de Lindre : A. SPONGA*

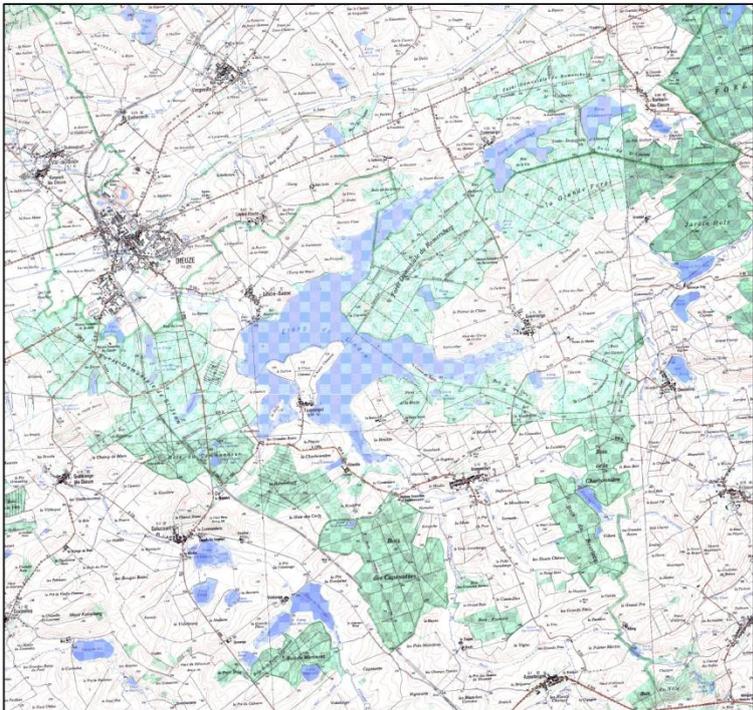
**Toutefois, toutes ces actions de terrain ou de sensibilisation sont longues à réaliser. Ce travail et celui à venir est effectué dans un cadre autofinancé par l'association LOANA, ce qui limite ainsi les possibilités d'avancement du projet.**

En parallèle à chaque action, nous avons défini le coût pris en charge par l'association en 2013 et celui à venir en 2014. Pour pouvoir être établies dans leur ensemble, ces actions demanderaient un financement extérieur.



### 3. Fiches actions

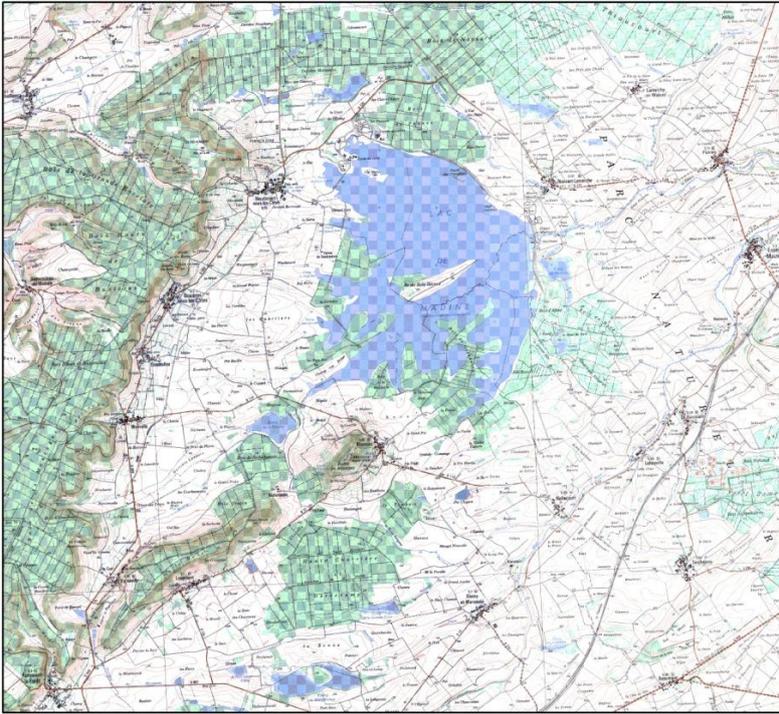
#### a. Domaine départemental de Lindre

ETANG DE LINDRE ET ETANGS ALENTOURS		
<b>Localisation</b>	<div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: flex-start;">  <div style="text-align: right;"> <p>Localisation du Domaine départementale de Lindre (Moselle)</p> <p><small>Source : Q-GIS 1.8.0-Lisboa- Réalisation : LOANA / C. Moulard, 2013</small></p> </div> </div>	
<b>Bilan 2013</b>	<p>Suivi des couples nicheurs par Michel HIRTZ (Domaine départemental de Lindre, conseil général de la Moselle).</p>	<b>Coûts</b>
		/
<b>Actions prévues en 2014</b>	<p>- repérage et pose d'une plateforme par l'ONF et le Domaine de Lindre.</p> <p><b>En périphérie du Domaine de Lindre :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- prise de contacts avec des observateurs locaux (LPO Moselle ?) pour le suivi de la zone en période de nidification ;</li> <li>- rechercher des arbres supports en collaboration avec les observateurs locaux.</li> </ul>	<b>Coûts</b>
		<p>Minimum 2 journées de terrain x 400€ = 800€</p>

Le suivi des couples nicheurs est réalisé actuellement par le Domaine départemental de Lindre. Nous restons en contact avec eux pour l'échange des données sur ce site.



**b. Lac de Madine**

LAC DE MADINE ET ETANGS ALENTOURS		
<b>Localisation</b>	<div style="display: flex; align-items: center;">  <div style="margin-left: 20px;"> <p>Localisation du Lac de Madine (Meuse)</p>  <p><small>Source : Q-GIS 1.8.0-Lisboa- Réalisation : LOANA / C. Moulard</small></p> </div> </div>	
<b>Bilan des prospections 2013</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- prise de contact et rencontre avec les gestionnaires ;</li> <li>- visite de terrain avec les gestionnaires pour diagnostiquer la zone et sélectionner des arbres favorables à l'installation de plateformes.</li> </ul>	<p><b>Coûts</b></p> <p>1 journée = 400€</p>
<b>Actions prévues en 2014</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- trois plateformes vont être mises en place par le gestionnaire du lac (ONCFS) ;</li> <li>- continuer le suivi de la zone en période de nidification et les repérages d'arbres supports à proximité, notamment au niveau des côtes qui dominant le Lac et peuvent s'avérer favorables (secteur de la Butte de Montsec, Heudicourt-sous-les-Côtes,...) et les étangs en périphérie.</li> </ul> <p><b>Créer un réseau de plateformes en lien avec celles mises en place par l'ONCFS</b></p>	<p><b>Coûts</b></p> <p>3 journées de terrain x 400€ = 1200€</p>

Le gestionnaire (ONCFS) avait déjà en perspective de mettre en place des plateformes sur le Lac de Madine avant notre rencontre en 2013. Celle-ci a permis de redonner une impulsion à ce projet. Après une visite commune sur le terrain, le gestionnaire a continué en interne le repérage. En 2014, trois plateformes vont être installées sur le site avec le soutien des grimpeurs partenaires de LOANA (Vertikal, CG Environnement).

Nous restons en contact avec le gestionnaire pour le suivi et l'échange des données sur site.

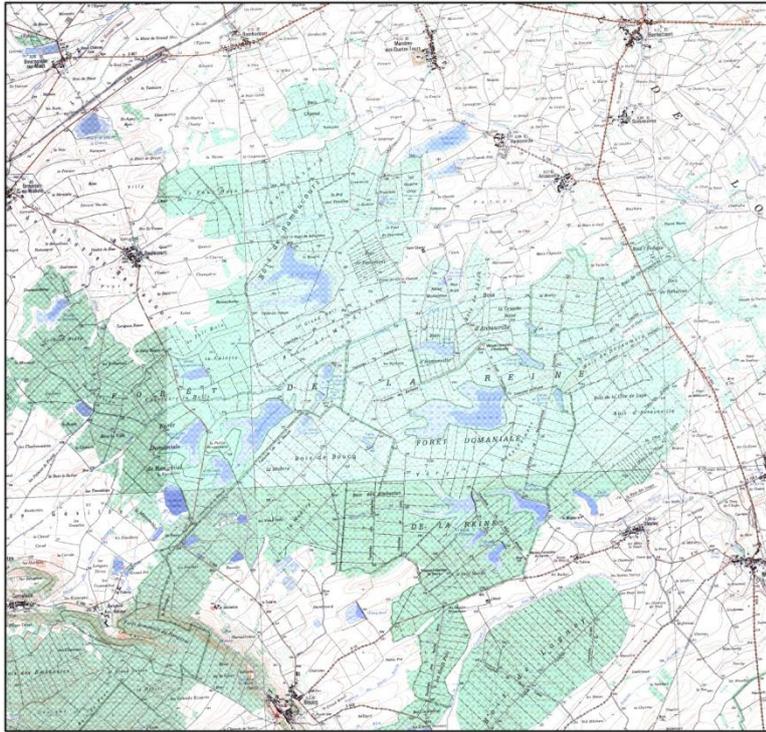


**c. Etang de Lachaussée**

ETANG DE LACHAUSSEE ET ETANGS ALENTOURS		
<b>Localisation</b>	<p>Localisation de l'Etang de Lachaussée et des étangs alentours (Meuse)</p> <p>Source : Q-GIS 1.8.0-Lisboa Réalisation : LOANA / C. Moulard, 2013</p>	
<b>Bilan des prospections 2013</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- prise de contact avec les gestionnaires (CEN L et PNRL) ;</li> <li>- 3 journées de terrain sur l'étang de Lachaussée et les étangs des alentours pour diagnostiquer la zone et sélectionner des arbres favorables à l'installation de plateformes ;</li> <li>- quelques arbres ont été sélectionnés sur l'étang de Lachaussée et en périphérie immédiate (cf. annexe 3).</li> </ul>	<b>Coûts</b>
		<p>3 journées de terrain x 400€ = 1200€</p>
<b>Actions prévues en 2014</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- continuer le suivi de la zone en période de nidification et les prospections d'arbres supports (en collaboration avec le CEN et le PNRL ?) ;</li> <li>- soumettre les arbres retenus à l'avis d'expert (M. HIRTZ) ;</li> <li>- prise de contact et sensibilisation des différents gestionnaires et propriétaires ;</li> <li>- installer des plateformes ?</li> </ul>	<b>Coûts</b>
		<p>minimum 3 journées x 400€ = 1200€</p>



**d. Forêt de la Reine**

ETANGS DE LA FORET DE LA REINE		
<b>Localisation</b>	 <p style="font-size: small;">Source : Q-GIS 1.8.0-Lisboa Réalisation : LOANA / C. Moulard, 2013</p>	<p>Localisation des étangs de la Forêt de la Reine (Meurthe et Moselle)</p>
<b>Bilan des prospections 2013</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- prise de contact avec l'animateur du site NATURA 2000 (PNRL) ;</li> <li>- 3 journées de terrain en Forêt de la Reine et étangs alentours (dont 1 demi-journée avec le PNRL) pour diagnostiquer la zone et sélectionner des arbres favorables à l'installation de plateformes. Quelques possibles arbres supports repérés (cf. annexe 4). Un arbre semble optimal pour la mise en place d'une plateforme (un individu a d'ailleurs été observé posé dessus). Mais malheureusement la présence d'un «Tonnefort» sur l'étang, rend impossible cette action car le dérangement occasionné par celui-ci serait bien trop important.</li> </ul>	<b>Coûts</b>
		<p>3 journées de terrain x 400€ = 1200€</p>
<b>Actions prévues en 2014</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- continuer le suivi de la zone et les recherches d'arbres supports (en collaboration avec le PNRL ?) ;</li> <li>- prise de contact, sensibilisation des propriétaires et des gestionnaires ;</li> <li>- si possible faire enlever ou limiter notamment en période de nidification le «tonnefort» problématique. Si c'est le cas installer une plateforme sur le site retenu.</li> </ul>	<b>Coûts</b>
		<p>minimum 3 journées x 400€ = 1200€</p>

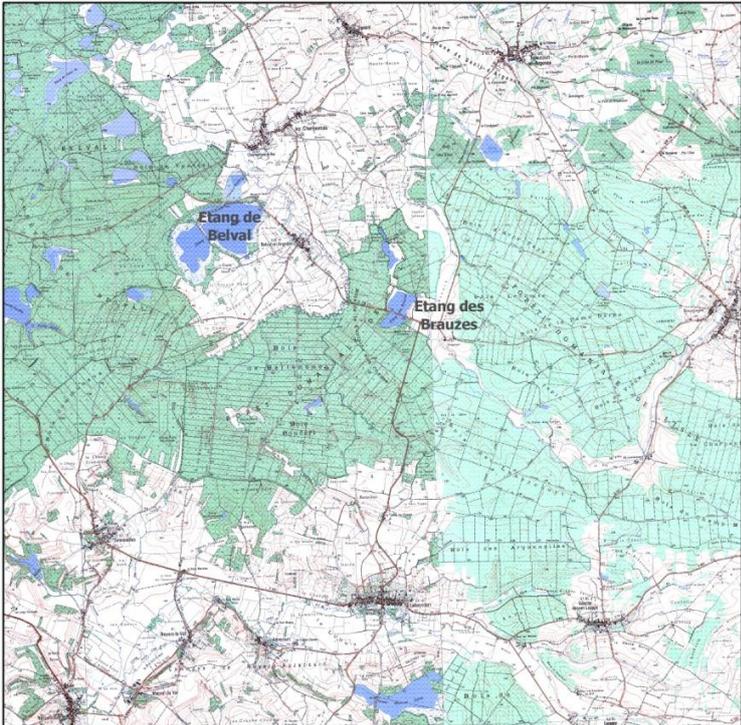


**e. Fontoy**

ETANG DE LA HAYE CHAPERON		
<b>Localisation</b>	<p style="text-align: right;">Etangs de la Haye Chaperon à prospecter (Moselle)</p> <p style="text-align: right; font-size: small;">Source : Q-GIS 1.8.0-Lisboa- Réalisation : LOANA / C. Moulard, 2013</p>	
<b>Bilan des prospections 2013</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- prise de contact avec les observateurs locaux ;</li> <li>- 2 journées de terrain sur l'étang et en périphérie dont une avec la LPO Moselle en période de nidification pour diagnostiquer la zone, suivre les individus vus en période de nidification, rechercher un possible nid et sélectionner des arbres favorables à l'installation de plateformes ;</li> <li>- recherche en collaboration avec la LPO Moselle d'un possible arbre support aux abords de l'étang.</li> </ul>	<b>Coûts</b>
		2 journées de terrain x400€ = 800€
<b>Actions prévues en 2014</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- continuer les échanges avec les observateurs locaux ;</li> <li>- relancer la LPO Moselle qui devait engager des démarches sur site avec le propriétaire foncier pour la mise en place d'une plateforme ;</li> <li>- continuer en collaboration avec les observateurs locaux (partenariat LPO Moselle) le suivi du site en période de nidification et des alentours ;</li> <li>- installer une plateforme ?</li> <li>- continuer la recherche d'arbres supports à proximité.</li> </ul>	<b>Coûts</b>
		minimum 3 journées x 400€ = 1200€

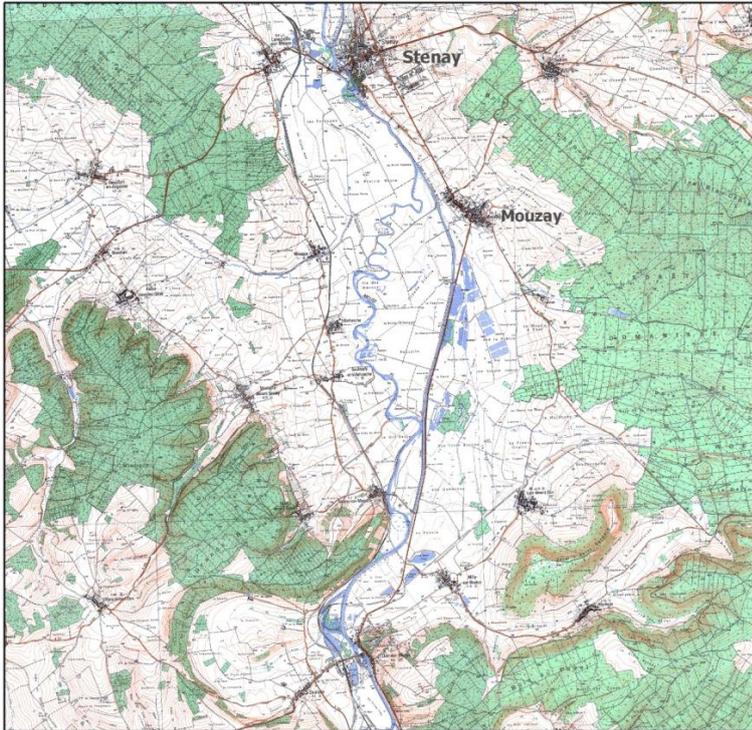


**f. Lisle-en-Barrois**

ETANG DES BRAUZES ET LES ETANGS D'ARGONNE		
<b>Localisation</b>	<div style="display: flex; align-items: flex-start;">  <div style="margin-left: 10px;"> <p>Localisation de la Forêt et des étangs d'Argonne (Meuse / Marne)</p> <p><small>Source : Q-GIS 1.8.0-Lisboa- Réalisation : LOANA / C. Moulard, 2013</small></p> </div> </div>	
<b>Bilan des prospections 2013</b>	Pas de prospections réalisées sur ce secteur.	<b>Coûts</b> /
<b>Actions prévues en 2014</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- sensibilisation, formation et prise de contacts avec des observateurs locaux (Arnaud SPONGA ?, Rémy LEPRON ? CPIE de Meuse ? Philippe Millarakis ?, Entreprendre Durable ?) pour le suivi de la zone en période de nidification ;</li> <li>- rechercher des arbres supports en collaboration avec les observateurs locaux aux alentours de l'étang des Brauzes et la ZPS associée « Forêts et étangs d'Argonne et vallée de l'Ornain » (étang de Morinval, étang du Cheminel,...) ;</li> <li>- rencontrer et présenter le projet au CEN et à la LPO Champagne-Ardenne qui gère en frontière limitrophe l'étang de Belval (très favorable).</li> </ul>	<b>Coûts</b>  minimum 2 journées x 400€ = 800€

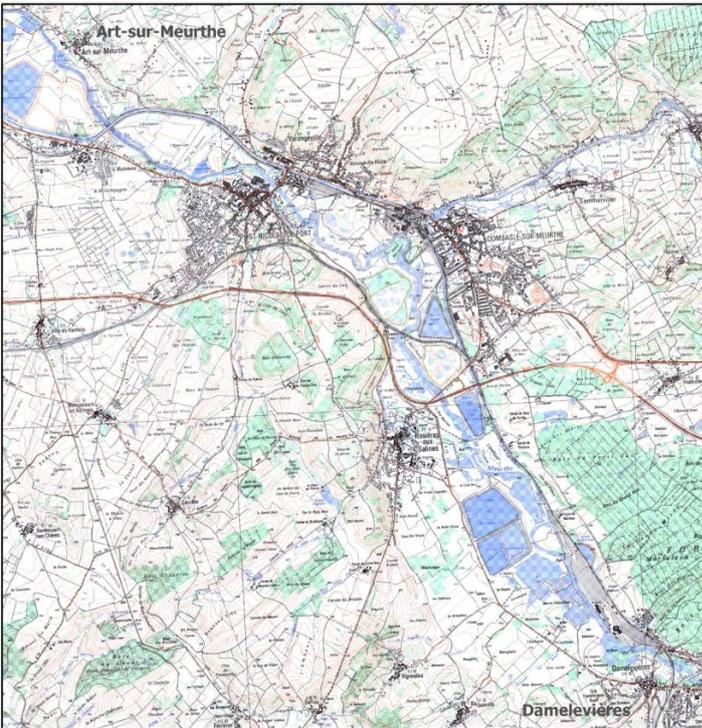


**g. Vallée de la Meuse**

SECTEUR DE STENAY / MOUZAY		
<b>Localisation</b>	<div style="display: flex; align-items: center;">  <div style="margin-left: 10px;"> <p>Secteur de Stenay / Mouzay (Meuse) à prospecter</p> <p><small>Source : Q-GIS 1.8.0-Lisboa- Réalisation : LOANA / C. Moulard, 2013</small></p> </div> </div>	
<b>Bilan des prospections 2013</b>	Pas de prospections réalisées sur la vallée.	<b>Coûts</b> /
<b>Actions prévues en 2014</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- sensibilisation, formation et prise de contact avec les observateurs locaux (groupe local LPO Meuse ?) ;</li> <li>- effectuer un suivi de la zone en période de nidification en collaboration avec les observateurs locaux ;</li> <li>- prospecter le tronçon retenu en collaboration avec les observateurs locaux à la recherche de possibles arbres supports.</li> </ul>	<b>Coûts</b>  minimum 2 journées x 400€ = 800€

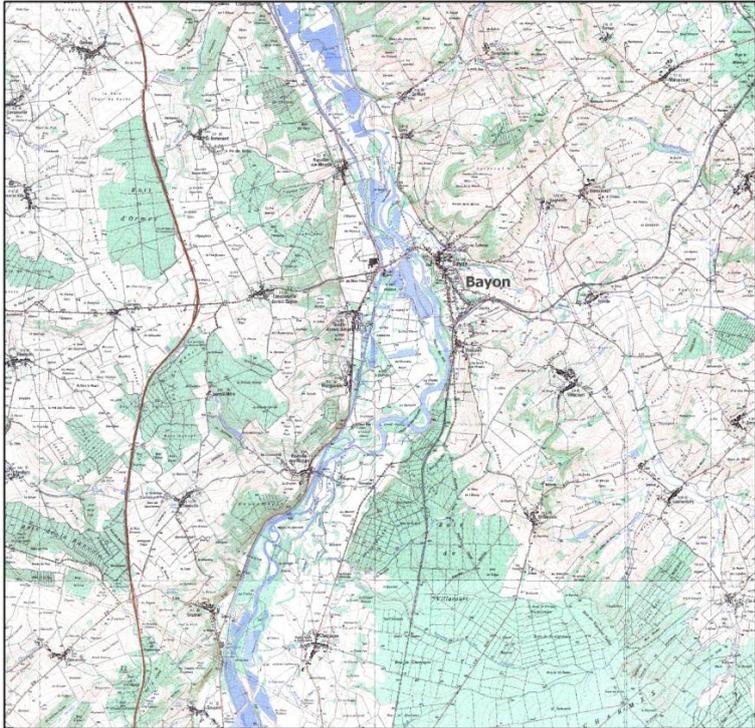
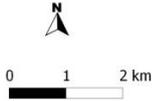


**h. Vallée de la Meurthe**

SECTEUR DE ROSIERES-AUX-SALINES		
<b>Localisation</b>	 <p>Tronçon de la vallée de la Meurthe à prospector : de Art-sur-Meurthe à Damelevières</p> <p><i>Source : Q-GIS 1.8.0-Lisboa- Réalisation : LOANA / C. Moulard, 2013</i></p>	
<b>Bilan des prospections 2013</b>	Pas de prospections réalisées sur la vallée.	<b>Coûts</b> /
<b>Actions prévues en 2014</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- sensibilisation, formation et prise de contact avec les observateurs locaux (Association l'Atelier Vert ?, Vincent Perrin ?) ;</li> <li>- effectuer un suivi de la zone en période de nidification en collaboration avec les observateurs locaux ;</li> <li>- prospector le tronçon retenu en collaboration avec les observateurs locaux à la recherche de possibles arbres supports.</li> </ul>	<b>Coûts</b>  minimum 2 journées x 400€ = 800€



**i. Vallée de la Moselle**

D'HAUSSONVILLE A CHAMAGNE		
<b>Localisation</b>	<div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: flex-start;">  <div style="text-align: right;"> <p><b>Tronçon de la vallée de la Moselle à prospecter</b></p>  <p><small>Source : Q-GIS 1.8.0-Lisboa- Réalisation : LOANA / C. Moulard, 2013</small></p> </div> </div>	
<b>Bilan des prospections 2013</b>	Pas de prospections réalisées sur la vallée.	<b>Coûts</b> /
<b>Actions prévues en 2014</b>	<p><i>Une partie du tronçon est classée en Réserve Naturelle Régionale (RNR de la Moselle sauvage) gérée par le CEN Lorraine. Les communes concernées par ce classement sont : Bainville-aux-Miroirs (54), Bayon (54), Chamagne (88), Gripport (54), Mangonville (54), Virecourt (54).</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- prise de contact et présentation du projet au gestionnaire de la RNR (CEN Lorraine) ;</li> <li>- sensibilisation, formation et prise de contact avec les observateurs locaux (Association l'Atelier Vert ?, CPN les p'tits castors ?) ;</li> <li>- effectuer un suivi de la zone en période de nidification en collaboration avec les observateurs locaux et le gestionnaire de la RNR ;</li> <li>- prospecter le tronçon retenu en collaboration avec les observateurs locaux et le gestionnaire de la RNR à la recherche de possibles arbres supports.</li> </ul>	<b>Coûts</b>  minimum 2 journées x 400€ = 800€



## IV. BUDGET

### 1. Dépenses 2013 et prévisionnel 2014

Intitulé de l'action	Description de l'action	Année 2013 : temps + coût	Année 2014 : temps + coût
<b>Inventaire des données et des sites favorables</b>	*Consultation de la bibliographie	1 demi-journée x 200€	1 demi-journée x 200€
	*Contacts naturalistes	1 demi-journée x 200€	1 demi-journée x 200€
	*Etude carte IGN	1 demi-journée x 200€	1 demi-journée x 200€
	*Mobilisation de réseau bénévole	1 demi-journée x 200€	1 demi-journée x 200€
	*Visite de terrain	9 journées x 400€	22 journées x 400€
<b>Réunion partenaire, prise de contact et sensibilisation des gestionnaires</b>	*Rencontres des gestionnaires/partenaires (présentation des enjeux de conservation et diffusion de supports d'information)	1 journée x 400€	3 journées x 400€
<b>Expertise des sites</b>	*Intervention d'un spécialiste pour évaluer les potentialités d'accueil des sites		1 journée x 400€
<b>Animation d'un réseau régional</b>	*Rédaction d'une synthèse annuelle régionale pour les partenaires financiers, naturalistes, et publication des résultats dans le Balbuzard-Info	10 journées x 400€	10 journées x 400€
<b>Création d'aires artificielles</b>	*4 aires en fer forgé (déjà créées) *5 aires à aménager sur sites		?
<b>Installation d'aires artificielles</b>	*Mobilisation d'un grimpeur élagueur pour la pose de plateformes (manutention sur l'arbre support, location d'engin adapté et pose)		?
<b>Veille des sites aménagés</b>	*Suivi de terrain (3 jours/site) *Mobilisation de réseau bénévole		?
<b>Mise en place d'autres mesures de conservations</b>	*A définir selon les besoins régionaux		?
<b>TOTAL</b>		<b>22 journées x 400€ = 8800€</b>	<b>38 journées x 400€ = 15200€</b>



## CONCLUSION

Le balbuzard connaît une bonne dynamique depuis les années 1980 dans de nombreux pays d'Europe, notamment en France où l'espèce est revenue sur notre territoire de manière spontanée. Depuis ce jour, les effectifs n'ont pas cessé d'augmenter, et actuellement l'espèce est en train de se disperser dans plusieurs autres régions françaises. Il est donc primordial de soutenir cette impulsion par la mise en œuvre d'actions au niveau national et régional afin de garantir la pérennité de nouveaux noyaux de population.

C'est ce qui est souhaité en Lorraine avec la création d'un nouveau noyau de population «franco-allemand» autour des deux couples nicheurs présents en Moselle.

La dynamique est lancée, il est probable que la Lorraine, région où les tentatives de reproduction sont les mieux attestées au début du XX<sup>e</sup> siècle, soit le berceau d'une seconde population continentale. Mais peut-on vraiment parler de population avec seulement deux couples ?

La meilleure solution pour un retour «rapide» de l'espèce semble être la mise en place de plateformes artificielles sur des sites propices à sa nidification. Cependant, ceci ne peut se faire sans la collaboration et la motivation des gestionnaires des sites.

Un long chemin reste encore à parcourir avant d'observer à nouveau régulièrement les balbuzards dans les cieux lorrains. Malgré tout, l'espoir pour la recolonisation de l'espèce en Lorraine est bien présent, puisqu'en 2014 des plateformes vont être construites sur le Lac de Madine et le Domaine de Lindre. D'autres projets sont également en cours d'élaboration sur différents secteurs de la région.

Pour conclure, un journaliste lorrain citait avec pertinence les propos suivants :

**« Un élagueur et quelques perches de bois suffisent au gîte du Balbuzard pêcheur. Pour la santé de la biodiversité lorraine ce n'est pas la mer à boire... » Patrice COSTA.**



*Le nid du couple nouvellement installé en 2013 sur une aire artificielle au Domaine départemental de Lindre. Tentative d'envol d'un juvénile né en 2013 (à gauche) sous l'œil attentif d'un d'adulte (à droite) : M. HIRTZ*



## BIBLIOGRAPHIE

---

- BARBRAUD C. & WALH R., 2013.** *The demography of a newly established Osprey Pandion haliaetus population in France.* Ibis Volume 156, Issue 1, p. 84-96
- BirdLife International, 2004** – *Birds in Europe II : population estimates, trends and conservation status.* Cambridge, UK, BirdLife international, 374 pages.
- CAILLET E., 2013.** *Balbuzard pêcheur Colloque international Résumés.* La tomate bleue. 46 pages.
- DOMINICI J.M. & NADAL R., 2009.** *Des balbuzards corses en Toscane.* Rapaces de France - L'OISEAU magazine, 2009 - hors-série n° 11, p.31.
- DOMINICI J.M & WAHL R., 2013.** *Les oiseaux nicheurs rares en France en 2012.* Ornithos 20-6 : 297-332. p.311
- LEMARCHAND C., DE BELLEFROID M.d.N., ROSOUX R., 2013.** *Le balbuzard pêcheur, histoire d'une sauvegarde.* Catiche productions, 32 pages.
- GENSBOL B., 2005.** *Guide des rapaces diurnes d'Europe, Afrique du Nord et Moyen-Orient.* Ed. Delachaux et Niestle. 446 pages.
- GEROUDET P., 2006.** *Les Rapaces d'Europe; diurnes et nocturnes.* Ed : Paris, 2006. Delachaux et Niestle. p.242-250
- GLUTZ VON BLOTZHEIM U.N., BAUER K.M., & BEZZEL E., 1971.** *Handbuch der Vögel. Mitteleuropas. Band 4: Falconiformes.* Frankfurt/Main, Akad. Verlagsgesellschaft.
- GREEN R., 1976.** *Breeding behaviour of Osprey Pandion haliaetus in Scotland.* Ibis, 118: 475-490.
- HAGEMEIJER W.J.M., BLAIR M.J., TURNHOUT C. Van, BEKHUIS J. & BIJLSMA R., 1997.** *EBCC atlas of European breeding birds : their distribution and abundance.* London : Poyser, 903 pages.
- HIRTZ M., 2009.** *Nidification du Balbuzard pêcheur Pandion haliaetus en Moselle en 2009.* Ciconia, 2008, volume 32, n°3, p. 81-88.
- HIRTZ M., 2011.** *Note balbuzard pêcheur* Ornithos 18.1
- HIRTZ M., 2013.** *Favoriser la biodiversité spécifique.* 2 pages.
- LPO FRANCE., 2013.** 1<sup>er</sup> *Dossier de presse Colloque international Balbuzard.* Service édition LPO France. 11 pages.
- LPO MISSION RAPACES, 2009.** *Agir ensemble pour le balbuzard pêcheur Plan national d'action.* La défense : Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire. 15 pages.
- LPO MISSION RAPACES, 2010.** *Balbuzard info n°20/21.* Paris : La tomate bleue, mars 2010. 18 pages.
- LPO MISSION RAPACES, 2011.** *Balbuzard info n°22/23/24.* Paris : La tomate bleue, août 2011. 24 pages.
- LPO, SEOF.** *L'Atlas des Oiseaux Nicheurs de France Métropolitaine (AONFM), 2009*



**NADAL R. & TARIEL Y., 2008.** *Plan national de restauration Balbuzard Pêcheur. 2008 – 2012.* Ligue pour la Protection des Oiseaux – Birdlife France. 66 pages.

**NADAL R., WAHL R., LESCLAUX P., TARDIVO G. & TARIEL Y., 2012.** *Le statut du Balbuzard pêcheur Pandion haliaetus en France continentale.* [Status of Osprey in mainland France.] *Ornithos*, 19 (4) : 265-275. E p.264-275.

**ÖSTERLÖF S., 1977.** *Migration, wintering areas, and site tenacity of the European osprey Pandion haliaetus.* *Ornis Scan. Vol: 8:61-78.* DOI: 10.2307/3675988

**POOLE A. F., 1989.** *Ospreys- A natural and unnatural history.-* Cambridge University Press, Cambridge, New York.

**QUAINTENNE G., DOMINICI J.M, WAHL R. & al., 2013,** *Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 2012.* *Ornithos* 20-6 : 297-332. 332 pages.

**ROCAMORA G. et YEATMAN-BERTHELOT D., 1999.** *Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherches de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation.* SEOF / LPO, Paris, 560 pages.

**ROSOUX R., WAHL R., NADAL R. & TARDIVO G., 2012.** *Balbuzard info n°25/26.* LPO Missions Rapaces, juillet 2012. 16 pages.

**SAUROLA P., 2013.** *Etat de la population et conservation des Balbuzards en Finlande.* Résumés Colloque international – Balbuzard pêcheur, p.14

**SCHMIDT D. & WAHL R., 2001.** « Nest site and mate tenacity of Ospreys *Pandion haliaëtus* ringed in eastern Germany and central France”. *Vogelwelt* 122: 129- 140 Résumé en français: Fidélité aux sites de nidification et fidélité des couples chez des balbuzards pêcheurs *Pandion haliaëtus* bagués en Allemagne orientale et en France (région Centre).

**SCHMIDT-ROTHMUND D., 2013.** *Situation passée et présente du Balbuzard pêcheur en Allemagne.* Résumés Colloque international – Balbuzard pêcheur, p.12

**STRAHM W. & LANDENBERGUE D., 2013.** *La réintroduction du Balbuzard pêcheur Pandion haliaetus en Suisse romande.* *Nos Oiseaux*, septembre 2013, volume 60/3, n°513, p. 123-142.

**THIBAUT J.-C., BRETAGNOLLE V. & DOMINICI J.-M., 2001.** *Le Balbuzard pêcheur en Corse. De martyr au symbole de la protection de la nature.-* Editions Alain Piazzola, Ajaccio, Corse, France.

#### WEBOGRAPHIE :

**LEICESTERSHIRE & RUTLAND WILDLIFE.** *Rutland Ospreys* [en ligne]. <http://www.ospreys.org.uk/osprey-flyways-project/> (consulté le 06.01.2014)

**LPO MISSION RAPACES.** *Balbuzard pêcheur* [en ligne]. <http://rapaces.lpo.fr/balbuzard> (consulté le 25.11.2013)

**VISIO NATURE.** *Mission Migration* [en ligne]. <http://www.migracion.net/> (consulté le 19.12.2013)



## ***ANNEXE 1 : Retour de bague***

---

### **Retour de bague**

Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus*

Âge: nichée

Sexe: inconnu

Tarse gauche: anneau noir avec le code 6OM

Tarse droit: Vogelwarte Hiddensee Germania BA030210 clip-ring

Date: 30.06.2009

Localisation: 53 ° 29'07 "N 012 ° 54'20" E, près du village de Bocksee, Land de Mecklembourg-Poméranie occidentale, au nord-est de l'Allemagne, dans le nid sur un pylône d'une ligne à haute tension 20kV

Taille de la couvée: 2

Ringer: Dietrich Roepke

Vous pourrez ensuite obtenir un message du Centre baguage des oiseaux Hiddensee avec plus de données, mais s'il vous plaît attendre quelque temps pour leur e-mail.

Avec mes salutations les MEILLEURES

Daniel



## ANNEXE 2 : Hivernage d'un individu en Lorraine

Observations individuelles hivernales ou synthèse du nombre d'oiseaux hivernants de balbuzards (novembre 2011/février 2012)						
Département	Observateur	Organisme	Date	Heure	Lieu (commune/lieu-dit)	Nombre
Moselle (57)	Jean Says		#####		Metzing (Etang de Metzing)	1
Moselle (57)	Gérard Joannès	Centre Ornithologique Lorrain et LPO.	#####	13 h 20	Metzing (Etang de Metzing)	1
Moselle (57)	Eric Redel		#####		Etang du Welschhof	1

Comportements/remarques (photos, bagues, type hivernant certain ou probable)

**Source obslorraine, "Jean Says le 28/11/2011 : Encore un balbuzard, ce matin à l'étang communal de Metzting (57), observation faite avec Frédéric Schwab... On a cherché à contacter l'observateur ... pas réponse. Vu le message, l'oiseau était là avant. Mais quand?**

Extrait de ma fiche d'homologation régionale : Je suis sorti sur le terrain pour l'atlas des oiseaux vus en hiver sans me souvenir que cet oiseau avait été signalé en novembre par Jean Says. Quand je suis arrivé à l'étang en partie caché par des haies, j'ai vu un rapace voler assez bas et disparaître aussitôt de ma vue. J'ai pensé à une buse. Quand je me suis posté à un endroit plus propice, avant d'installer ma longue-vue, j'ai vu cette « buse » qui se baignait dans l'étang et le doute a été dissipé en une seconde. Même à l'œil nu on voyait que ce rapace blanc dessous, brun dessus, la tête blanche barré d'un trait noir qui passait à travers des yeux de l'oiseau n'était pas une Buse variable.

Après s'être baigné, ce Balbuzard a décollé et cerclé au-dessus de la forêt avec des battements d'ailes assez rapides. Les ailes étaient légèrement coudées et la queue de taille moyenne était barrée. Une bande noire indiquait l'emplacement des sous-alaires et ressortait nettement sur les ailes blanches. L'oiseau est passé juste au-dessus de moi et j'ai regretté de ne pas avoir emporté mon appareil photo.

**Source obsolorraine: "Eric Redel Le 16/01/2012: Hier par cette belle après-midi ensoleillée, juché sur la plus haute branche du plus haut saule bordant l'étang « ... » (mais si ce petit étang en deux parties qui borde la route qui mène d'Ernestviller à Puttelange aux lacs, côté droit) eh bien là, un balbuzard pêcheur magnifiquement mis en lumière. Même secteur que l'étang de Metzting**